

**CONSEIL D'ADMINISTRATION
DU 06/04/2023**

PROCES-VERBAL

Le Conseil d'administration de l'Etablissement Public Foncier Doubs BFC s'est tenu le 06 avril 2023 à 16h00 à l'Etablissement Public Foncier du Doubs, sous la présidence de Monsieur Thierry Maire du Poset.

Membres présents :

Vice-Président : M. MAIRE DU POSET

Conseil Départemental du Doubs /Jura : Mme CHOUX - M. DALLAVALLE – Mme GUYEN – M. MATOCQ-GRABOT -

Communautés d'agglomération, urbaines : Mme BARTHELET – M. FROEHLI – M. LIME - Mme SAUMIER

Communautés de communes : M. BOUVERET - M. JOUVIN

Membres excusés et représentés :

Conseil Départemental du Doubs : M. BEAUDREY (pouvoir à Mme CHOUX) – M. BILLOT (pouvoir à M. DALLAVALLE) – Mme BRAND – (pouvoir à M. MATOCQ-GRABOT) – Mme ROGEOZ (pouvoir à Mme GUYEN)

Communautés d'agglomération, urbaines : M. BODIN (pouvoir à Mme SAUMIER) - M. BOURQUIN (pouvoir à M. FROEHLI) – Mme PRESSE (pouvoir à Mme BARTHELET)

Communautés de communes : M. ALPY (pouvoir à M. MAIRE DU POSET) - M. FRIGO (pouvoir à M. BOUVERET)

Ville d'Auxonne : Mme BARCELO (pouvoir à M. JOUVIN)

Participaient sans voix délibérative :

Communautés de communes : M. FARENC

Assistaient également :

Mr Charles MOUGEOT (Directeur général EPF)

Mme COULON Adeline (EPF) – Mme BURGHARDT Sylvie (EPF) – Mme MARQUIS Karine (EPF)

M. REDOUTEY Florent (services de PMA) – Mme CLERMIDY Frédérique (services de PMA) – Mme BAUD Christelle (services de CUGBM) – M. LORENZELLI Guy (Paierie départementale)

Le quorum 22/30 étant atteint, le Conseil peut en conséquence valablement délibérer.

M. Maire du Poset, Vice-Président au Conseil d'administration de l'EPF, ouvre la séance en remerciant les participants pour leur présence, et en indiquant qu'il préside ce conseil d'administration du fait de l'absence à cette séance du Président M. ALPY et que l'ordre du jour porte sur les points suivants :

1. Désignation d'un(e) secrétaire de séance et adoption du compte-rendu de la séance précédente
2. Etat d'avancement des opérations
3. Intégration nouvelles opérations suite à opportunité
4. Décisions d'acquisitions
5. Retrocessions
6. Contrats spécifiques
7. Préemption – Droit de Priorité
8. Budget supplémentaire 2023
9. Prolongation convention de portage
10. Extinction de créance – Créance éteinte
11. Point sur le personnel
12. Point OFS / FONCIERES
13. Convention attributaire
14. Questions diverses

DELIBERATION N°18– DESIGNATION D'UN SECRETAIRE DE SEANCE ET ADOPTION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE PRECEDENTE

Il demande à ce qu'un(e) secrétaire de séance parmi les membres du conseil d'administration présents soit élu(e).
Il indique que le compte-rendu du précédent conseil d'administration du 22 février 2023 doit être adopté.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration décide de désigner Mme BARTHELET, secrétaire de séance et d'adopter le compte-rendu de la séance précédente, à savoir la réunion du Conseil d'administration du 22 février 2023.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

DELIBERATION N°19 – ETAT D'AVANCEMENT DES OPERATIONS

L'état d'avancement de ces opérations figure en observation sur le tableau de programmation.

Les opérations ayant connues des modifications effectives depuis le Conseil d'Administration du 7 décembre 2022 figurent ci-après.

A la date de rédaction du présent rapport, l'engagement financier de l'EPF est le suivant :

- montant des décisions d'acquisitions prises par le Conseil d'Administration : **129 770 297 euros** avec prise en compte des décisions de préemption et sans diminution des acquisitions abandonnées à la demande des collectivités,
- montant des actes signés : **117 210 822 euros** (au 21/03/23, y compris préemptions).

Il est rappelé que cela s'inscrit dans le cadre des 5 Programmes Pluriannuels d'Intervention de 2007-2009, 2010-2012, 2013-2015, 2016-2020 et 2021-2025 se traduisant aujourd'hui par **411 conventions opérationnelles** signées.

N° OPERATION	ADHERENT	DEMANDEUR	CODE DEP.	COMMUNE	LIBELLE L'OPERATION	AXE DU PPI	ESTIMATION GLOBALE	ÉTAT D'AVANCEMENT
1	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	25	MAIRIE DE BESANÇON	ZAE LES AUXONS / LGV	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	0.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE
20	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE AUDINCOURT	25	MAIRIE DE AUDINCOURT	OPERATION GARE	RENOUVELLEMENT URBAIN	322 000.00€	05 - EN PORTAGE
59	CCLMHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT-DOUBS	MAIRIE DE MOUTHE	25	MAIRIE DE MOUTHE	ACQUISITIONS PARCELLES AB 71,185,67,66 "PARTIE DE LA PLACE"	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	422 000.00€	07 - RETROCESSION TOTALE EN COURS
83	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	25	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	EMPLACEMENTS RESERVES DIVERS	EQUIPEMENTS PUBLICS	500 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF- COLLECTIVITE)
108	CCDB - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU DOUBS BAUMOIS	MAIRIE DE BAUME LES DAMES	25	MAIRIE DE BAUME LES DAMES	CONCESSION D'AMENAGEMENT SEDD	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	850 000.00€	06 - RETROCEDE PARTIELLEMENT
119	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE AVANNE AVENEY	25	MAIRIE DE AVANNE AVENEY	ACQUIS. TERRAIN NU - EQUIPEMENT PUBLIC - SALLE POLYVALENTE	EQUIPEMENTS PUBLICS	5 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
126	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	25	MAIRIE DE GRAND CHARMONT, MAIRIE DE NOMMAY, MAIRIE DE BETHONCOURT, MAIRIE DE VIEUX CHARMONT, MAIRIE DE MONTBELIARDOT	LIAISON NORD	EQUIPEMENTS PUBLICS	1 300 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
142	CCPSB - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SANCEY-BELLEHERBE	MAIRIE DE BELVOIR	25	MAIRIE DE BELVOIR	ACCES CHATEAU	EQUIPEMENTS PUBLICS	0.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
174	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	25		VEILLE FONCIERE POUR PERMETTRE LE DEVELOPPEMENT DE L'AGRICULTURE PERIURBAINE	ESPACES AGRICOLES NATURELS OU DE LOISIRS	0.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF- COLLECTIVITE)
189	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE AVANNE AVENEY	25	MAIRIE DE AVANNE AVENEY	MISE EN VALEUR PAYSAGERE	ESPACES AGRICOLES NATURELS OU DE LOISIRS	0.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF- COLLECTIVITE)

N° OPERA-TION	ADHERENT	DEMANDEUR	CODE DEP.	COMMUNE	LIBELLE DE L'OPERATION	AXE DU PPI	ESTIMATION GLOBALE	ÉTAT D'AVANCEMENT
202	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	25	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION, MAIRIE DE MONTBELIARD, MAIRIE DE EXINCOURT	ACQUISITION ZAD (ECHANGEUR A36 GROS PIERRONS)	EQUIPEMENTS PUBLICS	2 500 000.00€	06 - RETROCEDE PARTIELLEMENT
204	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE SELONCOURT	25	MAIRIE DE SELONCOURT	POLE FOOTBALL	EQUIPEMENTS PUBLICS	0.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
209	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	25	MAIRIE DE MAMIROLLE	EXTENSION DU LOTISSEMENT INDUSTRIEL DU NORET	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	80 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
210	CFD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE FRASNE ET DU VAL DU DRUGEON	MAIRIE DE VAUX ET CHANTEGRUE	25	MAIRIE DE VAUX ET CHANTEGRUE	ELABORATION D'UN AMENAGEMENT D'ENSEMBLE LIEUDIT "PREJEAN" PARCELLE B 278	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	250 000.00€	05 - EN PORTAGE
211	CCDB - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU DOUBS BAUMOIS	MAIRIE DE BAUME LES DAMES	25	MAIRIE DE BAUME LES DAMES	PARCELLE AH N° 292-RENOVATION DE L'ABBAYE ET DE SES ENVIRONS	RENOUVELLEMENT URBAIN	75 000.00€	05 - EN PORTAGE
242	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE BESANÇON	25	MAIRIE DE BESANÇON	ILOT POMPIER	RENOUVELLEMENT URBAIN	3 000 000.00€	05 - EN PORTAGE
244	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE VIEILLEY	25	MAIRIE DE VIEILLEY	PROJET HABITAT ET/OU ACCUEIL PERSONNES AGEES	RENOUVELLEMENT URBAIN	130 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
255	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE DEVECEY	25	MAIRIE DE DEVECEY	ACQUISITION ANCIENNE SCIERIE EN CENTRE BOURG	RENOUVELLEMENT URBAIN	200 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
261	CFD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE FRASNE ET DU VAL DU DRUGEON	MAIRIE DE FRASNE	25	MAIRIE DE FRASNE	ACQUISITION ANCIEN RESTAURANT CENTRE VILLE	RENOUVELLEMENT URBAIN	92 000.00€	07 - RETROCESSION TOTALE EN COURS
264	CCLL - COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE-LISON	MAIRIE DE ORNANS	25	MAIRIE DE ORNANS	REAFFECTION D'UN ENSEMBLE IMMOBILIER A UNE ACTIVITE ECONOMIQUE.	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	700 000.00€	07 - RETROCESSION TOTALE EN COURS
266	CFD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE FRASNE ET DU VAL DU DRUGEON	MAIRIE DE FRASNE	25	MAIRIE DE FRASNE	REHABILITATION ANCIEN SITE SPSS	RENOUVELLEMENT URBAIN	150 000.00€	05 - EN PORTAGE
267	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE BESANÇON	25	MAIRIE DE BESANÇON	AMENAGEMENT DU SECTEUR DES PLANCHES-RELANÇONS	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	950 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
268	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE BESANÇON	25	MAIRIE DE BESANÇON	RESERVE FONCIERE RUE DE DOLE	RENOUVELLEMENT URBAIN	800 000.00€	05 - EN PORTAGE
269	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE FRANOIS	25	MAIRIE DE FRANOIS	PROJET ROND-POINT + SECURISATION RESEAU	EQUIPEMENTS PUBLICS	10 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
270	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE BOUSSIERES	25	MAIRIE DE BOUSSIERES	DESSERTE ROUTIERE VILLAGE HAUT	EQUIPEMENTS PUBLICS	10 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
273	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE PIREY	25	MAIRIE DE PIREY	BANDE DE TERRAIN POUR REALISATION MERLON ANTI-BRUIT LE LONG DE LA RD70	EQUIPEMENTS PUBLICS	20 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
275	CCLL - COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE-LISON	MAIRIE DE BOLANDOZ	25	MAIRIE DE BOLANDOZ	INSTALLATION ENTREPRISE	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	200 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
280	CCLL - COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE-LISON	MAIRIE DE LODS	25	MAIRIE DE LODS	ACQUISITIONS PARCELLES POUR HABITAT, LIEUDITS "BETRUE" ET "RAPPE DU BAS"	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	25 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
281	CCLL - COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE-LISON	MAIRIE DE ORNANS	25	MAIRIE DE ORNANS	MAINTIEN ACTIVITE ZAE "AU MALADE"	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	290 000.00€	05 - EN PORTAGE

N° OPERATION	ADHERENT	DEMANDEUR	CODE DEP.	COMMUNE	LIBELLE L'OPERATION	DE	AXE DU PPI	ESTIMATION GLOBALE	ÉTAT D'AVANCEMENT
284	CCPHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU HAUTS DOUBS	MAIRIE DE GONSANS	25	MAIRIE DE GONSANS	AMENAGEMENT RESEAU D'EVACUATION		EQUIPEMENTS PUBLICS	120 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
287	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE MANDEURE	25	MAIRIE DE MANDEURE	ACQUISITION PROPRIETES SECTEUR EPENOIS		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	400 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
290	CFD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE FRASNE ET DU VAL DU DRUGEON	MAIRIE DE FRASNE	25	MAIRIE DE FRASNE	ACQUISITION MAISON ROUGET		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	175 000.00€	05 - EN PORTAGE
292	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE COLOMBIER FONTAINE	25	MAIRIE DE COLOMBIER FONTAINE	SALLE DE CONVIVIALITE ET HABITAT		RENOUVELLEMENT URBAIN	90 000.00€	07 - RETROCESSION TOTALE EN COURS
295	CC2VV - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX VALLEES VERTES	CC2VV - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX VALLEES VERTES	25	MAIRIE DE PAYS DE CLERVAL	MAINTIEN ET DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES DANS UNE ZONE INDUSTRIELLE		DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	220 000.00€	05 - EN PORTAGE
299	CCLL - COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE-LISON	MAIRIE DE TARCENAY-FOUCHERANS	25	MAIRIE DE TARCENAY-FOUCHERANS	REAMENAGEMENT POUR COMMERCE ET HABITAT EN CENTRE BOURG		RENOUVELLEMENT URBAIN	100 000.00€	05 - EN PORTAGE
300	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANCON METROPOLE	MAIRIE DE BESANCON	25	MAIRIE DE BESANCON	CENTRE SAINT PIERRE		RENOUVELLEMENT URBAIN	500 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
301	CC2VV - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX VALLEES VERTES	MAIRIE DE MANCENANS	25	MAIRIE DE MANCENANS	REALISATION PARKING + LOGEMENTS A PROXIMITE DU CENTRE BOURG		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	200 000.00€	06 - RETROCEDE PARTIELLEMENT
302	CFD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE FRASNE ET DU VAL DU DRUGEON	CFD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE FRASNE ET DU VAL DU DRUGEON	25	MAIRIE DE FRASNE	MAISON DE SANTE INTERCOMMUNALE		EQUIPEMENTS PUBLICS	180 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE
304	CC2VV - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX VALLEES VERTES	MAIRIE DE MESANDANS	25	MAIRIE DE MESANDANS	RESERVE FONCIERE POUR HABITAT		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	160 000.00€	06 - RETROCEDE PARTIELLEMENT
306	CFD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE FRASNE ET DU VAL DU DRUGEON	MAIRIE DE BANNANS	25	MAIRIE DE BANNANS	PROJET D'HABITAT EN CENTRE BOURG DE BANNANS		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	90 000.00€	05 - EN PORTAGE
307	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANCON METROPOLE	MAIRIE DE BESANCON	25	MAIRIE DE BESANCON	RESTRUCTURATION SITE SAINT JACQUES		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	3 000 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE
310	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE DAMPIERRE LES BOIS	25	MAIRIE DE DAMPIERRE LES BOIS	COMBE SAINT-LAURENT PHASE 2		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	800 000.00€	05 - EN PORTAGE
311	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE NOMMAY	25	MAIRIE DE NOMMAY	DYNAMISATION DU CENTRE		RENOUVELLEMENT URBAIN	100 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE
312	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE NOMMAY	25	MAIRIE DE NOMMAY	AMENAGEMENT URBAIN DU CENTRE		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	50 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE
313	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE TAILLECOURT	25	MAIRIE DE TAILLECOURT	AMENAGEMENT CENTRE VILLAGE		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	75 000.00€	07 - RETROCESSION TOTALE EN COURS
314	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	25	MAIRIE DE MONTBELIARD	THNS - LIGNE 3 ET 5		EQUIPEMENTS PUBLICS	400 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
315	CCM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTBENOIT	MAIRIE DE ARC SOUS CICON	25	MAIRIE DE ARC SOUS CICON	PROJET HABITAT SECTEUR AUX COMBES		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	270 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE
316	CCM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTBENOIT	MAIRIE DE GILLEY (25)	25	MAIRIE DE GILLEY (25)	PROJET D'HABITAT SECTEUR SUR LE CRET		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	200 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
319	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE LONGEVILLE SUR DOUBS	25	MAIRIE DE LONGEVILLE SUR DOUBS	AMENAGEMENT STATIONNEMENT BORDURE RD 663	EN	EQUIPEMENTS PUBLICS	70 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE

N° OPERA-TION	ADHERENT	DEMANDEUR	CODE DEP.	COMMUNE	LIBELLE L'OPERATION	DE	AXE DU PPI	ESTIMATION GLOBALE	ÉTAT D'AVANCEMENT
320	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE LONGEVILLE SUR DOUBS	25	MAIRIE DE LONGEVILLE SUR DOUBS	RESERVE FONCIERE POUR HABITAT		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	35 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE
321	CCDB - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU DOUBS BAUMOIS	MAIRIE DE BRECONCHAUX	25	MAIRIE DE BRECONCHAUX	PROJET HABITAT PRE GRILLOT		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	400 000.00€	06 - RETROCEDE PARTIELLEMENT
326	HJAC - HAUT JURA ARCADE COMMUNAUTE	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	39	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	MAISON SARRAN		RENOUVELLEMENT URBAIN	160 000.00€	05 - EN PORTAGE
327	HJAC - HAUT JURA ARCADE COMMUNAUTE	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	39	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	REQUALIFICATION ILOT REGAD/CAZEAUX		RENOUVELLEMENT URBAIN	190 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE
329	HJAC - HAUT JURA ARCADE COMMUNAUTE	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	39	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	REQUALIFICATION MAISON COLOMBO		RENOUVELLEMENT URBAIN	45 000.00€	05 - EN PORTAGE
330	HJAC - HAUT JURA ARCADE COMMUNAUTE	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	39	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	REQUALIFICATION SITE PASSET		RENOUVELLEMENT URBAIN	275 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
333	CCDB - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU DOUBS BAUMOIS	MAIRIE DE BAUME LES DAMES	25	MAIRIE DE BAUME LES DAMES	PROJET REHABILITATION ET ENTREE DE VILLE		RENOUVELLEMENT URBAIN	600 000.00€	05 - EN PORTAGE
341	HJAC - HAUT JURA ARCADE COMMUNAUTE	MAIRIE DE BELLEFONTAINE	39	MAIRIE DE BELLEFONTAINE	REDYNAMISATION CENTRE BOURG		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	105 000.00€	05 - EN PORTAGE
342	CCDB - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU DOUBS BAUMOIS	MAIRIE DE BAUME LES DAMES	25	MAIRIE DE BAUME LES DAMES	HOTEL-RESTAURANT DE LA GARE		RENOUVELLEMENT URBAIN	190 000.00€	05 - EN PORTAGE
344	CFD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE FRASNE ET DU VAL DU DRUGEON	MAIRIE DE FRASNE	25	MAIRIE DE FRASNE	RESERVE FONCIERE POUR HABITAT		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	150 000.00€	07 - RETROCESSION TOTALE EN COURS
345	CCPSB - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SANCEY-BELLEHERBE	MAIRIE DE SANCEY	25	MAIRIE DE SANCEY	REQUALIFICATION ANCIENNE FERME CENTRE-BOURG		EQUIPEMENTS PUBLICS	60 000.00€	05 - EN PORTAGE
347	ECLA - ESPACE COMMUNAUTAIRE LONS AGGLOMERATION	MAIRIE DE LONS LE SAUNIER	39	MAIRIE DE LONS LE SAUNIER	REQUALIFICATION DE L'ILOT DES SALINES		RENOUVELLEMENT URBAIN	2 500 000.00€	04 - EN PORTAGE POUR PARTIE / EN COURS DE NEGOCIATION
348	CFD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE FRASNE ET DU VAL DU DRUGEON	MAIRIE DE FRASNE	25	MAIRIE DE FRASNE	ACQUISITION ANCIENNE CHAPELLE		ESPACES AGRICOLES NATURELS OU DE LOISIRS	20 000.00€	07 - RETROCESSION TOTALE EN COURS
349	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE DASLE	25	MAIRIE DE DASLE	PROJET LOGEMENTS RUE DES VERGERS		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	360 000.00€	07 - RETROCESSION TOTALE EN COURS
351	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE LES AUXONS	25	MAIRIE DE LES AUXONS	PROJET HABITAT SECTEUR CHATEAU		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	200 000.00€	05 - EN PORTAGE
352	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE LARNOD	25	MAIRIE DE LARNOD	AMENAGEMENT "QUARTIER DES CRAITS"		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	100 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE
354	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE FONTAIN	25	MAIRIE DE FONTAIN	REQUALIFICATION ANCIENNE FRUITIERE		RENOUVELLEMENT URBAIN	300 000.00€	05 - EN PORTAGE
358	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE MONTENOIS	25	MAIRIE DE MONTENOIS	PROJET HABITAT CENTRE-BOURG		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	200 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
364	CCAPS - COMMUNAUTE DE COMMUNES ARBOIS, POLIGNY, SALINS, COEUR DU JURA	MAIRIE DE IVORY	39	MAIRIE DE IVORY	ACQUISITION CORPS DE FERME CENTRE-BOURG		EQUIPEMENTS PUBLICS	45 000.00€	07 - RETROCESSION TOTALE EN COURS
367	CCAPS - COMMUNAUTE DE COMMUNES ARBOIS, POLIGNY, SALINS, COEUR DU JURA	MAIRIE DE SALINS LES BAINS	39	MAIRIE DE SALINS LES BAINS	LA TOUR OUDIN		RENOUVELLEMENT URBAIN	175 000.00€	07 - RETROCESSION TOTALE EN COURS
368	CCAPS - COMMUNAUTE DE COMMUNES ARBOIS, POLIGNY, SALINS, COEUR DU JURA	MAIRIE DE SALINS LES BAINS	39	MAIRIE DE SALINS LES BAINS	ILOT PRINCEY/SAINT LOUIS		RENOUVELLEMENT URBAIN	1 133 000.00€	06 - RETROCEDE PARTIELLEMENT
371	CCVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE MORTEAU	CCVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE MORTEAU	25	MAIRIE DE MORTEAU	ANCIENNES PAPETERIES COMTOISES		RENOUVELLEMENT URBAIN	270 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)

N° OPERATION	ADHERENT	DEMANDEUR	CODE DEP.	COMMUNE	LIBELLE L'OPERATION	DE	AXE DU PPI	ESTIMATION GLOBALE	ÉTAT D'AVANCEMENT
372	CCVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE MORTEAU	CCVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE MORTEAU	25	MAIRIE DE MORTEAU	AMENAGEMENT QUARTIER DE LA GARE		RENOUVELLEMENT URBAIN	280 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
373	CCVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE MORTEAU	CCVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE MORTEAU	25	MAIRIE DE MORTEAU	ANCIENNE PATISSERIE GRANDE RUE		DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	300 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
374	CCVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE MORTEAU	MAIRIE DE GRAND'COMBE CHATELEU	25	MAIRIE DE GRAND'COMBE CHATELEU	REVITALISATION ZONE D'ACTIVITES DES DOUFFRANS		DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	300 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
377	ECLA - ESPACE COMMUNAUTAIRE LONS AGGLOMERATION	MAIRIE DE MONTMOROT	39	MAIRIE DE MONTMOROT	REQUALIFICATION DE L'ENTREE OUEST DE L'AGGLOMERATION ET DE MONTMOROT, AMENAGEMENT D'UN PARC D'ACTIVITES TERTIAIRES		DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	1 000 000.00€	05 - EN PORTAGE
381	HJAC - HAUT JURA ARCADE COMMUNAUTE	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	39	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	REQUALIFICATION ILOT REGAD		RENOUVELLEMENT URBAIN	250 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
384	HJAC - HAUT JURA ARCADE COMMUNAUTE	HJAC - HAUT JURA ARCADE COMMUNAUTE	39	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	USINE CHABRI		DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	400 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
388	CCPM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE	MAIRIE DE MAICHE	25	MAIRIE DE MAICHE	ACQUISITION ANCIENNE MENUISERIE		RENOUVELLEMENT URBAIN	230 000.00€	05 - EN PORTAGE
391	HJAC - HAUT JURA ARCADE COMMUNAUTE	HJAC - HAUT JURA ARCADE COMMUNAUTE	39	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	REQUALIFICATION SITE ALBIN PAGET		DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	150 000.00€	05 - EN PORTAGE
392	HJAC - HAUT JURA ARCADE COMMUNAUTE	HJAC - HAUT JURA ARCADE COMMUNAUTE	39	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	REQUALIFICATION SITE PAGET GROUP		DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	150 000.00€	05 - EN PORTAGE
395	CCPSB - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SANCEY-BELLEHERBE	MAIRIE DE SANCEY	25	MAIRIE DE SANCEY	SECTEUR "LES VIGNOTTES"		EQUIPEMENTS PUBLICS	100 000.00€	05 - EN PORTAGE
396	CCPSB - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SANCEY-BELLEHERBE	MAIRIE DE SANCEY	25	MAIRIE DE SANCEY	SECTEUR "VOITRE"		EQUIPEMENTS PUBLICS	100 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
399	CFD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE FRASNE ET DU VAL DU DRUGEON	MAIRIE DE FRASNE	25	MAIRIE DE FRASNE	ANCIEN RESTAURANT LES TOURBIERES		RENOUVELLEMENT URBAIN	150 000.00€	05 - EN PORTAGE
400	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE FONTAIN	25	MAIRIE DE FONTAIN	MAINTIEN PETIT COMMERCE CENTRE VILLAGE		DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	260 000.00€	05 - EN PORTAGE
401	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE VALENTIGNEY	25	MAIRIE DE VALENTIGNEY	REDYNAMISATION DU CENTRE-VILLE : PHASE 2		RENOUVELLEMENT URBAIN	1 500 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
403	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	25	MAIRIE DE MONTBELIARD	CLINIQUE PORTES DU JURA		RENOUVELLEMENT URBAIN	5 000 000.00€	05 - EN PORTAGE
405	CCAPS - COMMUNAUTE DE COMMUNES ARBOIS, POLIGNY, SALINS, COEUR DU JURA	MAIRIE DE BRACON	39	MAIRIE DE BRACON	PARCELLES RUELLE DES TANNEURS		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	48 000.00€	05 - EN PORTAGE
407	HJAC - HAUT JURA ARCADE COMMUNAUTE	MAIRIE DE LONGCHAUMOIS	39	MAIRIE DE LONGCHAUMOIS	DENSIFICATION DE L'HABITAT RUE FERRACHAT		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	20 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
408	HJAC - HAUT JURA ARCADE COMMUNAUTE	MAIRIE DE LONGCHAUMOIS	39	MAIRIE DE LONGCHAUMOIS	RESORPTION FRICHE INDUSTRIELLE ANCIENNE LUNETTERIE PROST		RENOUVELLEMENT URBAIN	400 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
414	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE DASLE	25	MAIRIE DE DASLE	FERME MERCIER		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	150 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE
418	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE VANDONCOURT	25	MAIRIE DE VANDONCOURT	PROJET HABITAT SECTEUR A. RAINGI		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	250 000.00€	05 - EN PORTAGE

N° OPERA-TION	ADHERENT	DEMANDEUR	CODE DEP.	COMMUNE	LIBELLE DE L'OPERATION	AXE DU PPI	ESTIMATION GLOBALE	ÉTAT D'AVANCEMENT
420	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE BESANÇON	25	MAIRIE DE BESANÇON	ILOT POMPIER - PHASE 2	RENOUVELLEMENT URBAIN	1 500 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF- COLLECTIVITE)
422	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	MAIRIE DE BLANZY	71	MAIRIE DE BLANZY	PROPRIETES CONSORTS VINCENT, CARREFOUR BRETELLE RCEA	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	30 000.00€	06 - RETROCEDE PARTIELLEMENT
423	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	71	MAIRIE DE LES BIZOTS	CREATION LOTISSEMENT AU BOURG	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	145 000.00€	04 - EN PORTAGE POUR PARTIE / EN COURS DE NEGOCIATION
424	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	71	MAIRIE DE LE CREUSOT	REQUALIFICATION ILOTS URBAINS DEGRADES QUARTIER SAINT CHARLES - ILOT N°1	RENOUVELLEMENT URBAIN	800 000.00€	05 - EN PORTAGE
431	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	MAIRIE DE MARIGNY (71)	71	MAIRIE DE MARIGNY (71)	ACQUISITION ANCIENNE AUBERGE	RENOUVELLEMENT URBAIN	250 000.00€	06 - RETROCEDE PARTIELLEMENT
433	CCLMHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT-DOUBS	MAIRIE DE METABIEF	25	MAIRIE DE METABIEF	AMENAGEMENT CARREFOUR DES GERANIUMS	EQUIPEMENTS PUBLICS	70 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF- COLLECTIVITE)
435	CCPF - COMMUNAUTE DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRERRE	MAIRIE DE LAVAU	89	MAIRIE DE LAVAU	PROJET REQUALIFICATION RUE DES RELIGIEUSES	EQUIPEMENTS PUBLICS	60 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF)
437	CCM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTBENOIT	MAIRIE DE OUHANS	25	MAIRIE DE OUHANS	PROJET HABITAT SUR LA COMBE DES CLOCHES	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	150 000.00€	05 - EN PORTAGE
438	CCVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE MORTEAU	MAIRIE DE GRAND'COMBE CHATELEU	25	MAIRIE DE GRAND'COMBE CHATELEU	ACQUISITION LE BEUGNON	RENOUVELLEMENT URBAIN	260 000.00€	05 - EN PORTAGE
439	CCPF - COMMUNAUTE DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRERRE	MAIRIE DE THURY (89)	89	MAIRIE DE THURY (89)	ACQUISITION ANCIEN HOTEL	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	140 000.00€	05 - EN PORTAGE
440	CFD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE FRASNE ET DU VAL DU DRUGEON	MAIRIE DE FRASNE	25	MAIRIE DE FRASNE	ACQUISITION PLACE ROUY	RENOUVELLEMENT URBAIN	401 500.00€	07 - RETROCESSION TOTALE EN COURS
444	CCPL - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE	CCPL - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE	70	MAIRIE DE LA COTE	EXTENSION ZA AUX GRAVIERS - LA COTE	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	170 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE
445	CCPL - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE	CCPL - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE	70	MAIRIE DE LURE	EXTENSION ZA DE LA SALINE - LURE	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	350 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
446	CCPL - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE	MAIRIE DE MOFFANS ET VACHERESSE	70	MAIRIE DE MOFFANS ET VACHERESSE	URBANISATION DE LA ZONE DU PRE AU CŒUR	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	80 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
447	CCPL - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE	MAIRIE DE AMBLANS ET VELOTTE	70	MAIRIE DE AMBLANS ET VELOTTE	AMENAGEMENT D'UN PARKING ET D'UNE LIAISON DOUCE	EQUIPEMENTS PUBLICS	25 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
448	CCPL - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE	MAIRIE DE VOUGHENANS	70	MAIRIE DE VOUGHENANS	ACQUISITION D'UN TERRAIN A BATIR	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	55 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF)
449	CCPL - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE	MAIRIE DE SAINT-GERMAIN	70	MAIRIE DE SAINT-GERMAIN	ACQUISITION D'UN BIEN DELABRE EN VUE D'ELARGIR UNE VOIRIE ET DE CREER UN EMPLACEMENT CONSTRUCTIBLE	RENOUVELLEMENT URBAIN	30 000.00€	05 - EN PORTAGE
450	CCPL - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE	MAIRIE DE LURE	70	MAIRIE DE LURE	ACQUISITION IMMEUBLE ZIMMERLIN	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	450 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
451	CCPL - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE	MAIRIE DE LURE	70	MAIRIE DE LURE	ACQUISITION ANCIEN RESTAURANT L'ENTRETEMPS	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	120 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
452	CCPL - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE	MAIRIE DE LURE	70	MAIRIE DE LURE	ACQUISITION ANCIEN HOTEL RESTAURANT LE MOUTON BLANC	RENOUVELLEMENT URBAIN	150 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
456	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE NOMMAY	25	MAIRIE DE NOMMAY	REQUALIFICATION DES ESPACES AUTOUR DE LA MAIRIE	RENOUVELLEMENT URBAIN	250 000.00€	05 - EN PORTAGE
459	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE GRAND CHARMONT	25	MAIRIE DE GRAND CHARMONT	ENTREE DE VILLE ET AMENAGEMENT RUE DU STADE	EQUIPEMENTS PUBLICS	100 000.00€	05 - EN PORTAGE
460	CCA800 - COMMUNAUTE DE COMMUNES ALTITUDE 800	CCA800 - COMMUNAUTE DE COMMUNES ALTITUDE 800	25	MAIRIE DE LEVIER	MAINTIEN CABINET DENTAIRE	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	140 000.00€	05 - EN PORTAGE

N° OPERA-TION	ADHERENT	DEMANDEUR	CODE DEP.	COMMUNE	LIBELLE L'OPERATION	DE	AXE DU PPI	ESTIMATION GLOBALE	ÉTAT D'AVANCEMENT
461	HJAC - HAUT JURA ARCADE COMMUNAUTE	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	39	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	ESPACE PUBLIC RUE PIERRE MOREL		RENOUVELLEMENT URBAIN	80 000.00€	05 - EN PORTAGE
462	HJAC - HAUT JURA ARCADE COMMUNAUTE	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	39	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	ILOT REGAT		RENOUVELLEMENT URBAIN	600 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
463	CCPF - COMMUNAUTE DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRE	MAIRIE DE BOUHY	58	MAIRIE DE BOUHY	ACQUISITION D'UNE MAISON D'HABITATION POUR TRANSFORMATION EN LOCAL PROFESSIONNEL		DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	30 000.00€	05 - EN PORTAGE
464	CFD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE FRASNE ET DU VAL DU DRUGEON	MAIRIE DE FRASNE	25	MAIRIE DE FRASNE	FONCIER BOISSIERE RUE DU STADE		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAIN	60 000.00€	05 - EN PORTAGE
465	CCVS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VOSGES DU SUD	MAIRIE DE ETUEFFONT	90	MAIRIE DE ETUEFFONT	ACQUISITION ANCIEN DOMAINE APF		RENOUVELLEMENT URBAIN	900 000.00€	06 - RETROCEDE PARTIELLEMENT
468	CCVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE MORTEAU	MAIRIE DE MORTEAU	25	MAIRIE DE MORTEAU	REQUALIFICATION SITE CHEVET DE L'EGLISE		RENOUVELLEMENT URBAIN	2 000 000.00€	05 - EN PORTAGE
469	CCVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE MORTEAU	MAIRIE DE MORTEAU	25	MAIRIE DE MORTEAU	VALORISATION ET DEVELOPPEMENT ZONE INDUSTRIELLE HORLOGERE ET TECHNOLOGIQUE		DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	3 500 000.00€	05 - EN PORTAGE
473	CCPF - COMMUNAUTE DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRE	MAIRIE DE LAVAU	89	MAIRIE DE LAVAU	ACQUISITION RUE DES RELIGIEUSES		RENOUVELLEMENT URBAIN	60 000.00€	05 - EN PORTAGE
474	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE MONTBELIARD	25	MAIRIE DE MONTBELIARD	ACQUISITION SOUS-PREFECTURE		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAIN	680 000.00€	05 - EN PORTAGE
475	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	71	MAIRIE DE MONTCEAU-LES-MINES	PROJET REHABILITATION ILOT N°10		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAIN	2 500 000.00€	04 - EN PORTAGE POUR PARTIE / EN COURS DE NEGOCIATION
476	CCLG - COMMUNAUTE DE COMMUNES LA GRANDVALLIERE	MAIRIE DE LA CHAUX DU DOMBIEF	39	MAIRIE DE LA CHAUX DU DOMBIEF	PROJET HABITAT CENTRE DU VILLAGE		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAIN	100 000.00€	05 - EN PORTAGE
477	CCLG - COMMUNAUTE DE COMMUNES LA GRANDVALLIERE	MAIRIE DE SAINT LAURENT EN GRANDVAUX	39	MAIRIE DE SAINT LAURENT EN GRANDVAUX	EXTENSION CAMPING		ESPACES AGRICOLES NATURELS OU DE LOISIRS	200 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
479	CFD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE FRASNE ET DU VAL DU DRUGEON	MAIRIE DE BOUJAILLES	25	MAIRIE DE BOUJAILLES	ACQUISITION FERME ENTREE VILLAGE		RENOUVELLEMENT URBAIN	200 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
480	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE MEREY VIELLEY	25	MAIRIE DE MEREY VIELLEY	PROJET MAIRIE		EQUIPEMENTS PUBLICS	40 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE
481	CCVS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VOSGES DU SUD	MAIRIE DE GIROMAGNY	90	MAIRIE DE GIROMAGNY	PROJET HABITAT RUE DU MONT JEAN		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAIN	345 000.00€	05 - EN PORTAGE
482	CCHJSC - COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MAIRIE DE CHASSAL-MOLINGES	39	MAIRIE DE CHASSAL-MOLINGES	REQUALIFICATION BATIMENT INDUSTRIEL ELCE/CABAUD		RENOUVELLEMENT URBAIN	165 000.00€	05 - EN PORTAGE
485	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE MONTBELIARD	25	MAIRIE DE MONTBELIARD	PROPRIETE RUE FLAMAND		RENOUVELLEMENT URBAIN	215 000.00€	05 - EN PORTAGE
490	CCDB - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU DOUBS BAUMOIS	CCDB - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU DOUBS BAUMOIS	25	MAIRIE DE LA TOUR DE SÇAY	CREATION ZAE		DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	30 447.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
491	CFD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE FRASNE ET DU VAL DU DRUGEON	MAIRIE DE BANNANS	25	MAIRIE DE BANNANS	ACQUISITION FERME ROBBE		RENOUVELLEMENT URBAIN	200 000.00€	05 - EN PORTAGE
493	CFD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE FRASNE ET DU VAL DU DRUGEON	MAIRIE DE FRASNE	25	MAIRIE DE FRASNE	REQUALIFICATION CENTRE BOURG		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAIN	133 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
495	CCLL - COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE-LISON	MAIRIE DE FLAGEY	25	MAIRIE DE FLAGEY	AGRANDISSEMENT CIMETIERE		EQUIPEMENTS PUBLICS	15 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
499	CCPM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE	MAIRIE DE SAINT HIPPOLYTE	25	MAIRIE DE SAINT HIPPOLYTE	CABINET MEDICAL		EQUIPEMENTS PUBLICS	90 000.00€	05 - EN PORTAGE

N° OPERA-TION	ADHERENT	DEMANDEUR	CODE DEP.	COMMUNE	LIBELLE DE L'OPERATION	AXE DU PPI	ESTIMATION GLOBALE	ÉTAT D'AVANCEMENT
500	CCPM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE	MAIRIE DE THIEBOUHANS	25	MAIRIE DE THIEBOUHANS	ACCES RUE CITE	EQUIPEMENTS PUBLICS	20 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
501	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE AUTECHAUX ROIDE	25	MAIRIE DE AUTECHAUX ROIDE	CREATION NOUVELLE MAIRIE	EQUIPEMENTS PUBLICS	200 000.00€	05 - EN PORTAGE
503	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE SAINTE MARIE	25	MAIRIE DE SAINTE MARIE	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	RENOUVELLEMENT URBAIN	300 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
504	TEC - TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE	TEC - TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE	39	MAIRIE DE ORGELET	EXTENSION SUD DE LA ZONE ZAE D'ORGELET	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	165 060.00€	05 - EN PORTAGE
510	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	MAIRIE DE LES BIZOTS	71	MAIRIE DE LES BIZOTS	AMENAGEMENT PLATEFORME POUR ECOLE ET SALLE DES FETES	EQUIPEMENTS PUBLICS	60 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
511	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	MAIRIE DE SANVIGNES-LES-MINES	71	MAIRIE DE SANVIGNES-LES-MINES	ACQUISITION BATIMENT LE LIBERTY	RENOUVELLEMENT URBAIN	100 000.00€	05 - EN PORTAGE
512	CCAVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN	MAIRIE DE VEZELAY	89	MAIRIE DE VEZELAY	PROJET GRAND SITE	EQUIPEMENTS PUBLICS	700 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
515	CCAVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN	MAIRIE DE ÉTAULE	89	MAIRIE DE ÉTAULES	REQUALIFICATION CENTRE EQUESTRE POUR PROJET HABITAT	RENOUVELLEMENT URBAIN	60 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
516	CCPF - COMMUNAUTE DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRERRE	CCPF - COMMUNAUTE DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRERRE	89	MAIRIE DE TOUCY	MAISON DE SANTE	EQUIPEMENTS PUBLICS	100 000.00€	05 - EN PORTAGE
517	CCPF - COMMUNAUTE DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRERRE	MAIRIE DE VAL-DE-MERCY	89	MAIRIE DE VAL-DE-MERCY	LIEUDIT LES 14 DENREES	EQUIPEMENTS PUBLICS	55 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
518	CCPF - COMMUNAUTE DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRERRE	MAIRIE DE VILLIERS-SAINT-BENOIT	89	MAIRIE DE VILLIERS-SAINT-BENOIT	REAMENAGEMENT PERIMETRE EGLISE (CREATION PARKING AIRE PIETONNE)	EQUIPEMENTS PUBLICS	200 000.00€	05 - EN PORTAGE
519	CCPL - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE	CCPL - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE	70	MAIRIE DE LURE	SITE SIMEC	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	1 100 000.00€	05 - EN PORTAGE
520	CCA800 - COMMUNAUTE DE COMMUNES ALTITUDE 800	CCA800 - COMMUNAUTE DE COMMUNES ALTITUDE 800	25	MAIRIE DE LEVIER	RESTAURANT "LE COMMERCE"	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	300 000.00€	07 - RETROCESSION TOTALE EN COURS
527	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	MAIRIE DE SAINT-SERNIN-DU-BOIS	71	MAIRIE DE SAINT-SERNIN-DU-BOIS	IMMEUBLE VILLA FAMILY	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAIN	110 000.00€	05 - EN PORTAGE
529	HJAC - HAUT JURA ARCADE COMMUNAUTE	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	39	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	ÎLOT LA CONCORDE	RENOUVELLEMENT URBAIN	300 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
530	HJAC - HAUT JURA ARCADE COMMUNAUTE	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	39	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	TENEMENT EDF (ENEDIS)	RENOUVELLEMENT URBAIN	400 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
531	CCLG - COMMUNAUTE DE COMMUNES LA GRANDVALLIERE	MAIRIE DE LA CHAUMUSSE	39	MAIRIE DE LA CHAUMUSSE	RESTRUCTURATION USINE CEMO	RENOUVELLEMENT URBAIN	355 000.00€	05 - EN PORTAGE
532	CCLG - COMMUNAUTE DE COMMUNES LA GRANDVALLIERE	MAIRIE DE SAINT LAURENT EN GRANDVAUX	39	MAIRIE DE SAINT LAURENT EN GRANDVAUX	ZONE DE L'ESSARON	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAIN	180 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE
540	TEC - TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE	MAIRIE DE BONLIEU	39	MAIRIE DE BONLIEU	ACQUISITION ANCIENNE STATION AVIA	EQUIPEMENTS PUBLICS	35 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE
549	CCLMHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT-DOUBS	MAIRIE DE LES FOURGS	25	MAIRIE DE LES FOURGS	REHABILITATION D'EQUIPEMENTS PUBLICS	EQUIPEMENTS PUBLICS	250 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
550	CCLMHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT-DOUBS	MAIRIE DE OYE ET PALLET	25	MAIRIE DE OYE ET PALLET	IMPLANTATION DU CABINET MEDICAL EXISTANT ET SERVICES A LA PERSONNE	EQUIPEMENTS PUBLICS	800 000.00€	05 - EN PORTAGE

N° OPERA- TION	ADHERENT	DEMANDEUR	CODE DEP.	COMMUNE	LIBELLE L'OPERATION	DE AXE DU PPI	ESTIMATION GLOBALE	ÉTAT D'AVANCEMENT
551	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE DANNEMARIE SUR CRETE	25	MAIRIE DE DANNEMARIE SUR CRETE	PROJET LIAISON RUE DES ESSERTEUX	RENOUVELLEMENT URBAIN	30 000.00€	07 - RETROCESSION TOTALE EN COURS
552	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	25	MAIRIE DE SAINT VIT	ZONE ECONOMIQUE	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	1 200 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF- COLLECTIVITE)
554	CCPHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU HAUTS DOUBS	MAIRIE DE VALDAHON	25	MAIRIE DE VALDAHON	ANCIEN OFFICE NOTARIAL	RENOUVELLEMENT URBAIN	300 000.00€	05 - EN PORTAGE
555	CCPHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU HAUTS DOUBS	MAIRIE DE GONSANS	25	MAIRIE DE GONSANS	LOTISSEMENT DERRIERE CHEZ LILOT	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	400 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE
556	CAA - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS	MAIRIE DE AUXERRE	89	MAIRIE DE AUXERRE	ÎLOT SAINT VIGILE	RENOUVELLEMENT URBAIN	1 700 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF- COLLECTIVITE)
557	CAA - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS	CAA - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS	89	MAIRIE DE AUXERRE	FRICHE FERROVIAIRE	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	380 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF- COLLECTIVITE)
559	CCPRU - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DU RUSSEY	MAIRIE DE LE RUSSEY	25	MAIRIE DE LE RUSSEY	POLE MEDICAL	EQUIPEMENTS PUBLICS	200 000.00€	05 - EN PORTAGE
560	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE SAINT MAURICE COLOMBIER	25	MAIRIE DE SAINT MAURICE COLOMBIER	ANCIENNE MENUISERIE INDUSTRIELLE	EQUIPEMENTS PUBLICS	110 000.00€	05 - EN PORTAGE
561	CCAVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON- VEZELAY-MORVAN	MAIRIE DE AVALLON	89	MAIRIE DE AVALLON	MAISON DES SPECIALISTES	EQUIPEMENTS PUBLICS	800 000.00€	05 - EN PORTAGE
562	CCVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE MORTEAU	MAIRIE DE LES GRAS	25	MAIRIE DE LES GRAS	ANCIEN CAFE	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	150 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
564	CCHJSC - COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	CCHJSC - COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT- JURA SAINT-CLAUDE	39	MAIRIE DE SAINT-CLAUDE	REUTILISATION ANCIEN BATIMENT MBF TECHNOLOGIES	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	220 000.00€	05 - EN PORTAGE
566	CCRC - COMMUNAUTE DE COMMUNES RAHIN ET CHERIMONT	MAIRIE DE FRAHIER ET CHATEBIER	70	MAIRIE DE FRAHIER ET CHATEBIER	PROJET HABITAT RUE CENTRE DU VILLAGE	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	200 000.00€	06 - RETROCEDE PARTIELLEMENT
567	CCA800 - COMMUNAUTE DE COMMUNES ALTITUDE 800	MAIRIE DE CHAPELLE D'HUIN	25	MAIRIE DE CHAPELLE D'HUIN	PROJET HABITAT	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	300 000.00€	05 - EN PORTAGE
568	CCVS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VOSGES DU SUD	CCVS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VOSGES DU SUD	90	MAIRIE DE ETUEFFONT	ANCIEN TISSAGE ZELLER	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	90 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
569	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE ECOLE VALENTIN	25	MAIRIE DE ECOLE VALENTIN	PROJET HABITAT RUE DU LEVANT	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	30 000.00€	05 - EN PORTAGE
570	CCRC - COMMUNAUTE DE COMMUNES RAHIN ET CHERIMONT	CCRC - COMMUNAUTE DE COMMUNES RAHIN ET CHERIMONT	70	MAIRIE DE PLANCHER- LES-MINES	MAINTIEN CHEVRERIE	ESPACES AGRICOLAS NATURELS OU DE LOISIRS	120 000.00€	05 - EN PORTAGE
572	CCLL - COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE- LISON	MAIRIE DE TARCENAY- FOUCHERANS	25	MAIRIE DE TARCENAY- FOUCHERANS	ACQUISITION POUR REGROUPEMENT SCOLAIRE ET CREATION CENTRE MULTI ACCUEIL ET SERVICE	EQUIPEMENTS PUBLICS	300 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
574	CCRC - COMMUNAUTE DE COMMUNES RAHIN ET CHERIMONT	MAIRIE DE RONCHAMP	70	MAIRIE DE RONCHAMP	BAR / CREMERIE CENTRE DU VILLAGE	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	50 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
575	CCLL - COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE- LISON	MAIRIE DE MONTGESOYE	25	MAIRIE DE MONTGESOYE	ACQUISITION DE TERRAIN POUR ACTIVITE ECONOMIQUE EN ZONE RESERVEE	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	104 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF- COLLECTIVITE)
576	CCLL - COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE- LISON	MAIRIE DE L'HOPITAL-DU- GROSBOIS	25	MAIRIE DE L'HOPITAL-DU- GROSBOIS	REAMENAGEMENT DU CEUR DU VILLAGE SUITE A CREATION PLACE ET REHABILITATION DU CUSENIER	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	400 000.00€	05 - EN PORTAGE

N° OPERA-TION	ADHERENT	DEMANDEUR	CODE DEP.	COMMUNE	LIBELLE DE L'OPERATION	AXE DU PPI	ESTIMATION GLOBALE	ÉTAT D'AVANCEMENT
578	CCVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE MORTEAU	MAIRIE DE LES FINS	25	MAIRIE DE LES FINS	RELOCALISATION GARAGE ET PROJET ACTIVITE	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	300 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
579	CCAVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN	MAIRIE DE SAINT-PERE (89)	89	MAIRIE DE SAINT-PERE (89)	CREATION DE COMMERCES (BOUCHERIE ET GITE)	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	145 000.00€	07 - RETROCESSION TOTALE EN COURS
580	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	MAIRIE DE MONTCEAU-LES-MINES	71	MAIRIE DE MONTCEAU-LES-MINES	ANCIEN CENTRE PAROISSIAL	EQUIPEMENTS PUBLICS	110 000.00€	08 - RETROCEDE TOTALEMENT / TERMINE SORTIE TOTALE
582	CCHJSC - COMMUNAUTE DE COMMUNES HAUT-JURA SAINT-CLAUDE	MAIRIE DE LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	39	MAIRIE DE LAVANS-LES-SAINT-CLAUDE	MAISON VUILLERMOZ	RENOUVELLEMENT URBAIN	170 000.00€	05 - EN PORTAGE
583	CCVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE MORTEAU	MAIRIE DE MONTLEBON	25	MAIRIE DE MONTLEBON	PROPRIETE LIEUDIT LA SABLIERE	RENOUVELLEMENT URBAIN	850 000.00€	06 - RETROCEDE PARTIELLEMENT
584	CCVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE MORTEAU	MAIRIE DE GRAND'COMBE CHATELEU	25	MAIRIE DE GRAND'COMBE CHATELEU	FERME LES CORDIER	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	230 000.00€	05 - EN PORTAGE
585	CCLMHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT-DOUBS	MAIRIE DE LA PLANEE	25	MAIRIE DE LA PLANEE	SECURISATION CARREFOUR	EQUIPEMENTS PUBLICS	60 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
586	CCRC - COMMUNAUTE DE COMMUNES RAHIN ET CHERIMONT	MAIRIE DE CHAMPAGNEY (70)	70	MAIRIE DE CHAMPAGNEY (70)	PROPRIETE LASSAUGE	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	200 000.00€	06 - RETROCEDE PARTIELLEMENT
590	CAA - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS	MAIRIE DE AUXERRE	89	MAIRIE DE AUXERRE	REQUALIFICATION MONTARDOINS/GUILLET	RENOUVELLEMENT URBAIN	800 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
592	CAA - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS	CAA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS	89	MAIRIE DE AUXERRE	REDYNAMISATION CŒUR DE VILLE - SITE ORBANDELLE	RENOUVELLEMENT URBAIN	1 000 000.00€	04 - EN PORTAGE POUR PARTIE / EN COURS DE NEGOCIATION
594	CCAVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN	MAIRIE DE ASNIERES-SOUS-BOIS	89	MAIRIE DE ASNIERES-SOUS-BOIS	ACQUISITION D'UN BIEN EN ETAT D'ABANDON MANIFESTE	RENOUVELLEMENT URBAIN	20 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
595	CCAVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN	CCAVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN	89	MAIRIE DE AVALLON	ACQUISITION DES LOCAUX DE LA CAF POUR FAIRE UNE MAISON DE PAYS	EQUIPEMENTS PUBLICS	462 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
596	CCAVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN	MAIRIE DE SAINT-MORE	89	MAIRIE DE SAINT-MORE	PROJET LOTISSEMENT	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	2 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
597	CCAVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN	MAIRIE DE VEZELAY	89	MAIRIE DE VEZELAY	CREATION DE LOGEMENTS SENIORS	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	150 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
598	CCVS - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES VOSGES DU SUD	DEPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT	90	MAIRIE DE LEPUIX	AMENAGEMENT DU SITE DES SAPINS - BALLON D'ALSACE	ESPACES AGRICOLES NATURELS OU DE LOISIRS	650 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
602	HJAC - HAUT JURA ARCADE COMMUNAUTE	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	39	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	REAMENAGEMENT DE L'ILLOT HUMBERT BRUN	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	300 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
608	CCLMHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT-DOUBS	MAIRIE DE LABERGEMENT SAINTE MARIE	25	MAIRIE DE LABERGEMENT SAINTE MARIE	ACQUISITION ANCIENNE GARE	RENOUVELLEMENT URBAIN	500 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
610	CCLL - COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE-LISON	MAIRIE DE LAVANS-QUINGEY	25	MAIRIE DE LAVANS-QUINGEY	ACHAT DE TERRAIN CONSTRUCTIBLE EN VUE D'UN LOTISSEMENT COMMUNAL	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	360 000.00€	05 - EN PORTAGE
611	CCLL - COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE-LISON	MAIRIE DE L'HOPITAL-DU-GROSBOIS	25	MAIRIE DE L'HOPITAL-DU-GROSBOIS	REORGANISATION URBAINE	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	200 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
613	CCLL - COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE-LISON	MAIRIE DE TARCENAY-FOUCHERANS	25	MAIRIE DE TARCENAY-FOUCHERANS	CREATION D'UN LOTISSEMENT SUR LE VILLAGE DE FOUCHERANS	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	250 000.00€	05 - EN PORTAGE

N° OPERA-TION	ADHERENT	DEMANDEUR	CODE DEP.	COMMUNE	LIBELLE DE L'OPERATION	AXE DU PPI	ESTIMATION GLOBALE	ÉTAT D'AVANCEMENT
614	CCLL - COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE-LISON	MAIRIE DE QUINGEY	25	MAIRIE DE QUINGEY	ACQUISITION TERRAIN CONSTRUCTIBLE	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	160 000.00€	05 - EN PORTAGE
617	CCPL - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE	MAIRIE DE GENEVREUILLE	70	MAIRIE DE GENEVREUILLE	PRESERVER L'HABITAT AU COEUR DU VILLAGE	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	350 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
618	CCPL - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE	MAIRIE DE MAGNY-VERNOIS	70	MAIRIE DE MAGNY-VERNOIS	ACCES PIETON	EQUIPEMENTS PUBLICS	2 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
619	CCPM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE	MAIRIE DE CHARQUEMONT	25	MAIRIE DE CHARQUEMONT	MAINTIEN CABINET MEDICAL	EQUIPEMENTS PUBLICS	380 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
621	CCPSB - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SANCEY-BELLEHERBE	MAIRIE DE ROSIERES SUR BARBECHE	25	MAIRIE DE ROSIERES SUR BARBECHE	PROTECTION CAPTAGE DE LA CHENALIERE	ESPACES AGRICOLES NATURELS OU DE LOISIRS	1 500.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
622	TEC - TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE	MAIRIE DE BONLIEU	39	MAIRIE DE BONLIEU	ACQUISITION DE L'ANCIENNE STATION-SERVICE AVIA EN ENTREE DU VILLAGE	EQUIPEMENTS PUBLICS	35 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
623	TEC - TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE	MAIRIE DE BONLIEU	39	MAIRIE DE BONLIEU	ACQUISITION D'UNE PROPRIETE BATIE POUR LOGEMENTS LOCATIFS	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	200 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
628	TEC - TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE	MAIRIE DE CLAIRVAUX-LES-LACS	39	MAIRIE DE CLAIRVAUX-LES-LACS	DEMOLITION BATIMENT POUR CREATION PARKING	EQUIPEMENTS PUBLICS	50 000.00€	05 - EN PORTAGE
631	TEC - TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE	MAIRIE DE MESNOIS	39	MAIRIE DE MESNOIS	ACQUISITION TENEMENT ZONE AU - PLUI	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	66 000.00€	05 - EN PORTAGE
632	TEC - TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE	MAIRIE DE PONT-DE-POITTE	39	MAIRIE DE PONT-DE-POITTE	AMENAGEMENT ET SECURISATION CENTRE DU VILLAGE	RENOUVELLEMENT URBAIN	75 000.00€	05 - EN PORTAGE
633	TEC - TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE	TEC - TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE	39	MAIRIE DE MENETRUX-EN-JOUX	ACQUISITION D'UNE PISCICULTURE	ESPACES AGRICOLES NATURELS OU DE LOISIRS	320 000.00€	05 - EN PORTAGE
637	CCPHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU HAUTS DOUBS	MAIRIE DE ETALANS	25	MAIRIE DE ETALANS	RESTRUCTURATION CENTRE BOURG	EQUIPEMENTS PUBLICS	150 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
640	CCPHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU HAUTS DOUBS	CCPHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU HAUTS DOUBS	25	MAIRIE DE PIERREFONTAINE VARANS	RECONVERSION D' UN SITE INDUSTRIEL : ECHANGE FONCIER DANS LE CADRE DE LA DELOCALISATION DE L'ENTREPRISE SUR LE TERRITOIRE COMMUNAL	RENOUVELLEMENT URBAIN	300 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
641	CCPHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU HAUTS DOUBS	CCPHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU HAUTS DOUBS	25	MAIRIE DE PIERREFONTAINE VARANS	EXTENSION DE LA ZONE D'ACTIVITES "LES MORTURES"	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	230 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
642	CCPHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU HAUTS DOUBS	CCPHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU HAUTS DOUBS	25	MAIRIE DE LES PREMIERS SAPINS	AMENAGEMENT ZONES DE COMMERCE	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	50 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
644	CCPF - COMMUNAUTE DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRE	MAIRIE DE SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE	89	MAIRIE DE SAINT-SAUVEUR-EN-PUISAYE	LE PROJET HABITAT — LOTISSEMENT	HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAINE	25 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
645	CCPF - COMMUNAUTE DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRE	MAIRIE DE VAL-DE-MERCY	89	MAIRIE DE VAL-DE-MERCY	CREATION D'UN PARKING	EQUIPEMENTS PUBLICS	1 200.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
646	CCPF - COMMUNAUTE DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRE	MAIRIE DE VAL-DE-MERCY	89	MAIRIE DE VAL-DE-MERCY	CREATION D'UNE ZONE DE JEUX	EQUIPEMENTS PUBLICS	1 400.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
647	CCPF - COMMUNAUTE DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRE	MAIRIE DE VAL-DE-MERCY	89	MAIRIE DE VAL-DE-MERCY	EXTENSION DU CIMETIERE	EQUIPEMENTS PUBLICS	2 300.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)

N° OPERA-TION	ADHERENT	DEMANDEUR	CODE DEP.	COMMUNE	LIBELLE L'OPERATION	DE	AXE DU PPI	ESTIMATION GLOBALE	ÉTAT D'AVANCEMENT
648	CCPF - COMMUNAUTE DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRE	CCPF - COMMUNAUTE DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRE	89	MAIRIE DE MOUTIERS EN PUISAYE	VALORISATION DES MAISONS ECLUSIERES DE MOUTIERS		DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	40 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
649	CCRC - COMMUNAUTE DE COMMUNES RAHIN ET CHERIMONT	MAIRIE DE PLANCHER-LES-MINES	70	MAIRIE DE PLANCHER-LES-MINES	FRICHE INDUSTRIELLE "ANCIENNE USINE LAURENT"		RENOUVELLEMENT URBAIN	450 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
651	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	MAIRIE DE PERREUIL	71	MAIRIE DE PERREUIL	TRANSFORMATION DU SITE DE LA FORGE		DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	500 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
652	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	MAIRIE DE SAINT-FIRMIN (71)	71	MAIRIE DE SAINT-FIRMIN (71)	ACQUISITION MAISON PELLETIER		RENOUVELLEMENT URBAIN	30 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
653	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	MAIRIE DE SAINT-FIRMIN (71)	71	MAIRIE DE SAINT-FIRMIN (71)	LE PROJET ACTIVITES MARAICHAGE/VERGER		ESPACES AGRICOLES NATURELS OU DE LOISIRS	10 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
654	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE FONTAIN	25	MAIRIE DE FONTAIN	PARCELLE CŒUR DE VILLAGE		HABITAT	275 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
655	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE FONTAIN	25	MAIRIE DE FONTAIN	PARCELLE JOUXTANT UNE PARCELLE COMMUNALE		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAIN	220 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
658	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE BESANÇON	25	MAIRIE DE BESANÇON	OPERATION CŒUR DE VILLE - ÉTUDE PRE-OPERATIONNELLE OPAH-RU		RENOUVELLEMENT URBAIN	2 000 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE
659	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE ROSET FLUANS	25	MAIRIE DE ROSET FLUANS	PROJET EN VUE D'UNE EXTENSION DU PERIMETRE BATI APRES EVOLUTION DU PLU		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAIN	595 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE
664	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE SELONCOURT	25	MAIRIE DE SELONCOURT	OAP RUE NEUVE		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAIN	150 000.00€	05 - EN PORTAGE
666	CCVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE MORTEAU	MAIRIE DE MORTEAU	25	MAIRIE DE MORTEAU	ACQUISITION GARAGE CITROËN ET LOGEMENT		EQUIPEMENTS PUBLICS	1 000 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
668	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	71	MAIRIE DE MONTCEAU-LES-MINES	REQUALIFICATION ILOT 9 ACV		RENOUVELLEMENT URBAIN	200 000.00€	04 - EN PORTAGE POUR PARTIE / EN COURS DE NEGOCIATION
669	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE MONTENOIS	25	MAIRIE DE MONTENOIS	ACQUISITION EN COEUR DE BOURG		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAIN	170 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE
672	CCVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL DE MORTEAU	MAIRIE DE GRAND'COMBE CHATELEU	25	MAIRIE DE GRAND'COMBE CHATELEU	ACQUISITION ANCIENNE BOUCHERIE DECREUSE		DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	300 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
673	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE SELONCOURT	25	MAIRIE DE SELONCOURT	OAP ENTREE DE VILLE SECTEUR B		HABITAT, LOGEMENT SOCIAL ET RECOMPOSITION URBAIN	385 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
674	CC2VV - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX VALLEES VERTES	MAIRIE DE L'ISLE SUR LE DOUBS	25	MAIRIE DE L'ISLE SUR LE DOUBS	ACQUISITION RUE DE LA TUILERIE		RENOUVELLEMENT URBAIN	200 000.00€	05 - EN PORTAGE
675	CC2VV - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX VALLEES VERTES	MAIRIE DE L'ISLE SUR LE DOUBS	25	MAIRIE DE L'ISLE SUR LE DOUBS	ACCES SUD AUX QUAIS DE GARE		EQUIPEMENTS PUBLICS	60 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
676	CCLL - COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE-LISON	MAIRIE DE ORNANS	25	MAIRIE DE ORNANS	PROJET DE RESTRUCTURATION DES USINES DU BAS		RENOUVELLEMENT URBAIN	830 000.00€	05 - EN PORTAGE
677	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE SAINT VIT	25	MAIRIE DE SAINT VIT	AMENAGEMENT D'UN NOUVEAU QUARTIER SUR LE SECTEUR DIT "LES JARDINS DU LAVOIR"		RENOUVELLEMENT URBAIN	170 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
678	CCPF - COMMUNAUTE DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRE	MAIRIE DE CHAMPIGNELLES	89	MAIRIE DE CHAMPIGNELLES	ANNEXE ECOLE VETERINAIRE		RENOUVELLEMENT URBAIN	350 000.00€	05 - EN PORTAGE
679	CCAVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN	MAIRIE DE VEZELAY	89	MAIRIE DE VEZELAY	TOUR DES REMPARTS SUD		EQUIPEMENTS PUBLICS	90 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE

N° OPERA-TION	ADHERENT	DEMANDEUR	CODE DEP.	COMMUNE	LIBELLE L'OPERATION	AXE DU PPI	ESTIMATION GLOBALE	ÉTAT D'AVANCEMENT
680	HJAC - HAUT JURA ARCADE COMMUNAUTE	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	39	MAIRIE DE HAUTS DE BIENNE	HOTEL DE LA POSTE	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	600 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
681	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	25	MAIRIE DE MANDEURE	REAMENAGEMENT DU SITE FAURECIA CLEAN MOBILITY	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	2 000 000.00€	05 - EN PORTAGE
682	CCLMHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT-DOUBS	MAIRIE DE LES VILLEDIEU	25	MAIRIE DE LES VILLEDIEU	ANCIENNE FERME - REMISE AGRICOLE	RENOUVELLEMENT URBAIN	405 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
683	CCLL - COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE-LISON	MAIRIE DE CHAY	25	MAIRIE DE CHAY	ACQUISITION PROPRIETE RUE DU PONT	EQUIPEMENTS PUBLICS	300 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
684	CCPL - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE	MAIRIE DE VY-LES-LURE	70	MAIRIE DE VY-LES-LURE	ACQUISITION ANCIEN BAR / RESTAURANT	RENOUVELLEMENT URBAIN	80 000.00€	05 - EN PORTAGE
686	CCM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DE MONTBENOIT	MAIRIE DE MAISONS DU BOIS LIEVREMONT	25	MAIRIE DE MAISONS DU BOIS LIEVREMONT	RESTAURANT DU SAUGEAIS	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	450 000.00€	05 - EN PORTAGE
687	CCPM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE	MAIRIE DE CHARQUEMONT	25	MAIRIE DE CHARQUEMONT	ACQUISITION D'UN CENTRE DE LOISIRS SITUÉ A LA COMBE SAINT PIERRE	RENOUVELLEMENT URBAIN	430 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
688	CCA800 - COMMUNAUTE DE COMMUNES ALTITUDE 800	MAIRIE DE SOMBACOUR	25	MAIRIE DE SOMBACOUR	DEVELOPPEMENT D'UNE ZONE DE SECURITE	EQUIPEMENTS PUBLICS	300 000.00€	06 - RETROCEDE PARTIELLEMENT
689	CCAVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN	MAIRIE DE SAINT-PERE (89)	89	MAIRIE DE SAINT-PERE (89)	AGRANDISSEMENT DE L'EPICERIE	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	70 000.00€	05 - EN PORTAGE
690	CCAVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN	MAIRIE DE VOUTENAY-SUR-CURE	89	MAIRIE DE VOUTENAY-SUR-CURE	ACHAT D'UN TERRAIN COMPRENANT CONSTRUCTION EN RUINE	HABITAT	10 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
692	CCBLM - COMMUNAUTE DE COMMUNES BAZOIS LOIRE MORVAN	MAIRIE DE CERCY-LA-TOUR	58	MAIRIE DE CERCY-LA-TOUR	CREATION D'UNE MAISON DE SANTE	EQUIPEMENTS PUBLICS	100 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
693	CCBLM - COMMUNAUTE DE COMMUNES BAZOIS LOIRE MORVAN	MAIRIE DE CHARRIN	58	MAIRIE DE CHARRIN	PROJET HABITAT	HABITAT	100 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
694	CCBLM - COMMUNAUTE DE COMMUNES BAZOIS LOIRE MORVAN	MAIRIE DE MOULINS-ENGILBERT	58	MAIRIE DE MOULINS-ENGILBERT	AMENAGEMENT D'UN LOTISSEMENT	HABITAT	200 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
695	CC2VV - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX VALLEES VERTES	MAIRIE DE ANTEUIL	25	MAIRIE DE ANTEUIL	EXTENSION LOCAL CANTINE SCOLAIRE	EQUIPEMENTS PUBLICS	100 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
698	HJAC - HAUT JURA ARCADE COMMUNAUTE	MAIRIE DE LONGCHAUMOIS	39	MAIRIE DE LONGCHAUMOIS	MAISON MIDOL	HABITAT	500 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
699	HJAC - HAUT JURA ARCADE COMMUNAUTE	MAIRIE DE LONGCHAUMOIS	39	MAIRIE DE LONGCHAUMOIS	PROJET HABITAT	HABITAT	500 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
705	CCLMHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT-DOUBS	MAIRIE DE BREY ET MAISONS DU BOIS	25	MAIRIE DE BREY ET MAISONS DU BOIS	ACQUISITION FONCIERE ET MAITRISE RESEAU D'EAU	RENOUVELLEMENT URBAIN	250 000.00€	07 - RETROCESSION TOTALE EN COURS
706	CCLMHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT-DOUBS	MAIRIE DE MONTPERREUX	25	MAIRIE DE MONTPERREUX	CREATION D'UN POLE SANTE POUR PERSONNES AGEES	EQUIPEMENTS PUBLICS	1 200 000.00€	05 - EN PORTAGE
707	CCLMHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT-DOUBS	MAIRIE DE ROCHEJEAN	25	MAIRIE DE ROCHEJEAN	VENTE SAFER - LIEUDIT LA BOIVINE CHALET	ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET DE LOISIRS	1 000 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
708	CCLMHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT-DOUBS	MAIRIE DE SAINT POINT LAC	25	MAIRIE DE SAINT POINT LAC	AMENAGEMENT LOGEMENTS PRIMO-ACCEDANTS / SOCIAL / LOCATIF	HABITAT	1 000 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
710	CCLL - COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE-LISON	MAIRIE DE LOMBARD (25)	25	MAIRIE DE LOMBARD (25)	AIRE RETOURNEMENT DE VOIRIE	EQUIPEMENTS PUBLICS	3 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-

								COLLECTIVITE)
N° OPERA-TION	ADHERENT	DEMANDEUR	CODE DEP.	COMMUNE	LIBELLE DE L'OPERATION	AXE DU PPI	ESTIMATION GLOBALE	ÉTAT D'AVANCEMENT
711	CCLL - COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE-LISON	MAIRIE DE LOMBARD (25)	25	MAIRIE DE LOMBARD (25)	INSTALLATION MAIRIE ET MAISON DES SERVICES	EQUIPEMENTS PUBLICS	140 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
712	CCLL - COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE-LISON	MAIRIE DE LES MONTS RONDS	25	MAIRIE DE LES MONTS RONDS	REQUALIFICATION DU CENTRE DU VILLAGE	RENOUVELLEMENT URBAIN	100 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
713	CCPL - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE	MAIRIE DE GENEVREUILLE	70	MAIRIE DE GENEVREUILLE	LOTISSEMENT COMMUNAL	HABITAT	100 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
715	CCPL - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE	MAIRIE DE LURE	70	MAIRIE DE LURE	ACQUISITION D'UN BIEN COMPRENANT COMMERCE ET LOGEMENTS - AVENUE DE LA REPUBLIQUE	RENOUVELLEMENT URBAIN	200 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
716	CCPL - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE LURE	MAIRIE DE LURE	70	MAIRIE DE LURE	ACQUISITION D'UN BIEN VACANT - AVENUE CARNOT	RENOUVELLEMENT URBAIN	50 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
719	CCPM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE	MAIRIE DE LES PLAINS ET GRANDS ESSARTS	25	MAIRIE DE LES PLAINS ET GRANDS ESSARTS	ACQUISITION DE PARCELLES CONSTRUCTIBLES	HABITAT	42 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
720	CCPM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE	MAIRIE DE MAICHE	25	MAIRIE DE MAICHE	ACHAT D'UN BATIMENT POUR DEMOLITION ET CREATION D'UN PARKING PUBLIC	EQUIPEMENTS PUBLICS	300 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE
722	CCPM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE	MAIRIE DE SAINT HIPPOLYTE	25	MAIRIE DE SAINT HIPPOLYTE	ACQUISITION FONCIERE ZONE AU - PRE AU PORT	HABITAT	250 000.00€	05 - EN PORTAGE
723	CCPM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE	MAIRIE DE VALOREILLE	25	MAIRIE DE VALOREILLE	CREATION D'UN BISTROT, EPICERIE, SALLE DE DETENTE	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	100 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
724	CCPSB - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SANCEY-BELLEHERBE	MAIRIE DE BELVOIR	25	MAIRIE DE BELVOIR	AMENAGEMENT ACCESSIBILITE CHATEAU DE BELVOIR	EQUIPEMENTS PUBLICS	50 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
733	CFD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE FRASNE ET DU VAL DU DRUGEON	MAIRIE DE FRASNE	25	MAIRIE DE FRASNE	ACQUISITION BOULANGERIE - TERRAIN - APPARTEMENT	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	440 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
734	CFD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DE FRASNE ET DU VAL DU DRUGEON	MAIRIE DE FRASNE	25	MAIRIE DE FRASNE	ACQUISITION CENTRE DE VACANCES RATP	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	1 000 000.00€	05 - EN PORTAGE
736	CCPRU - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DU RUSSEY	MAIRIE DE LE RUSSEY	25	MAIRIE DE LE RUSSEY	ACQUISITION D'UNE PARCELLE "AU VILLAGE"	EQUIPEMENTS PUBLICS	700 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
737	CCPRU - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PLATEAU DU RUSSEY	MAIRIE DE LE RUSSEY	25	MAIRIE DE LE RUSSEY	EXTENSION DE LA STATION D'EPURATION	EQUIPEMENTS PUBLICS	100 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
739	CCPHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU HAUTS DOUBS	MAIRIE DE ETRAY	25	MAIRIE DE ETRAY	ACQUISITION D'UNE PARCELLE SITUÉE DANS LE PROLONGEMENT DU CIMETIERE	HABITAT	10 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
741	CCPHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU HAUTS DOUBS	MAIRIE DE LES PREMIERS SAPINS	25	MAIRIE DE LES PREMIERS SAPINS	AMENAGEMENT CENTRE VILLAGE DE VANCLANS	RENOUVELLEMENT URBAIN	100 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
742	CCPHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU HAUTS DOUBS	MAIRIE DE LES PREMIERS SAPINS	25	MAIRIE DE LES PREMIERS SAPINS	AMENAGEMENT CENTRE VILLAGE D'ATHOSE	RENOUVELLEMENT URBAIN	100 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
743	CCPHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU HAUTS DOUBS	MAIRIE DE LES PREMIERS SAPINS	25	MAIRIE DE LES PREMIERS SAPINS	AMENAGEMENT CENTRE VILLAGE CHASNANS	RENOUVELLEMENT URBAIN	200 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
744	CCPF - COMMUNAUTE DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRERRE	MAIRIE DE BLENEAU	89	MAIRIE DE BLENEAU	EXTENSION DE LA MAISON DE SANTE	EQUIPEMENTS PUBLICS	35 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE

								(EPF- COLLECTIVITE)
N° OPERA- TION	ADHERENT	DEMANDEUR	CODE DEP.	COMMUNE	LIBELLE L'OPERATION	AXE DU PPI	ESTIMATION GLOBALE	ÉTAT D'AVANCEMENT
745	CCPF - COMMUNAUTE DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRE	MAIRIE DE VAL-DE- MERCY	89	MAIRIE DE VAL-DE- MERCY	SENTE PIETONNE (LE LONG DU RU DE VAL DE MERCY)	EQUIPEMENTS PUBLICS	50 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF- COLLECTIVITE)
746	CCPF - COMMUNAUTE DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRE	MAIRIE DE VAL-DE- MERCY	89	MAIRIE DE VAL-DE- MERCY	AMENAGEMENT D'UNE AIRE DE JEUX POUR ENFANTS	EQUIPEMENTS PUBLICS	50 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF- COLLECTIVITE)
747	CCPF - COMMUNAUTE DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRE	MAIRIE DE VILLIERS- SAINT-BENOIT	89	MAIRIE DE VILLIERS- SAINT-BENOIT	AMENAGEMENT CENTRE BOURG	EQUIPEMENTS PUBLICS	27 500.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF- COLLECTIVITE)
748	CCRC - COMMUNAUTE DE COMMUNES RAHIN ET CHERIMONT	MAIRIE DE RONCHAMP	70	MAIRIE DE RONCHAMP	ACQUISITION DE TERRAINS RUE DES CHAMPS POUR FUTUR LOTISSEMENT	HABITAT	100 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
749	CCRC - COMMUNAUTE DE COMMUNES RAHIN ET CHERIMONT	MAIRIE DE RONCHAMP	70	MAIRIE DE RONCHAMP	REQUALIFICATION D'UNE FRICHE (ANCIEN DANCING "CHEZ BECHIN")	RENOUVELLEMENT URBAIN	10 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF- COLLECTIVITE)
751	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	MAIRIE DE MONT- SAINT-VINCENT	71	MAIRIE DE MONT-SAINT- VINCENT	CREATION D'UNE "MAISON DES TALENTS"	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	50 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF- COLLECTIVITE)
752	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	MAIRIE DE PERRECY-LES- FORGES	71	MAIRIE DE PERRECY-LES- FORGES	PROJET DE REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG - ILOT MONROCHE/CASINO	HABITAT	500 000.00€	05 - EN PORTAGE
753	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	MAIRIE DE SAINT PIERRE DE VARENNES	71	MAIRIE DE SAINT PIERRE DE VARENNES	PROJET D'UN LOTISSEMENT - CHAMP DE LA RANCHE	HABITAT	183 000.00€	05 - EN PORTAGE
754	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	MAIRIE DE SAINT PIERRE DE VARENNES	71	MAIRIE DE SAINT PIERRE DE VARENNES	PROJET D'UN LOTISSEMENT - CHAMP ROSSIGNOL	HABITAT	100 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF- COLLECTIVITE)
756	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	MAIRIE DE SAINT SYMPHORIEN DE MARMAGNE	71	MAIRIE DE SAINT SYMPHORIEN DE MARMAGNE	ACQUISITION D'UN IMMEUBLE VETUSTE AU CENTRE-BOURG	HABITAT	100 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (- COLLECTIVITE)
758	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	MAIRIE DE SANVIGNES-LES- MINES	71	MAIRIE DE SANVIGNES- LES-MINES	PROJET URBAIN ET REQUALIFICATION DU CENTRE-BOURG	RENOUVELLEMENT URBAIN	90 000.00€	05 - EN PORTAGE
759	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE AVANNE AVENEY	25	MAIRIE DE AVANNE AVENEY	CREATION D'UNE VOIE D'ACCES A LA FUTURE SALLE POLYVALENTE	EQUIPEMENTS PUBLICS	50 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF- COLLECTIVITE)
760	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE BOUSSIERES	25	MAIRIE DE BOUSSIERES	CREATION D'UN BISTROT SOCIAL	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	100 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
761	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE ECOLE VALENTIN	25	MAIRIE DE ECOLE VALENTIN	CREATION D'UNE MAISON DES ASSOCIATIONS	EQUIPEMENTS PUBLICS	300 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF- COLLECTIVITE)
762	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE ECOLE VALENTIN	25	MAIRIE DE ECOLE VALENTIN	REPRISE D'UN BATIMENT TECHNIQUE	EQUIPEMENTS PUBLICS	100 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (- COLLECTIVITE)
763	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE GRANDFONTAINE	25	MAIRIE DE GRANDFONTAINE	CREATION D'UN ESPACE MULTICULTUREL ET D'UN PARKING	EQUIPEMENTS PUBLICS	50 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE
764	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE MAMIROLLE	25	MAIRIE DE MAMIROLLE	IMPLANTATION D'UN PROGRAMME D'HABITAT INTERGENERATIONNEL	HABITAT	200 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF- COLLECTIVITE)
765	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE MONTFAUCON	25	MAIRIE DE MONTFAUCON	ACQUISITION D'UN APPARTEMENT ATTENANT AU BAR COMMUNAL	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	200 000.00€	05 - EN PORTAGE
766	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE MORRE	25	MAIRIE DE MORRE	PROJET D'IMPLANTATION D'UN BATIMENT DE SERVICES PUBLICS	EQUIPEMENTS PUBLICS	275 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
768	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE RANCENAY	25	MAIRIE DE RANCENAY	CREATION D'UN COMPLEXE COMMUNAL	EQUIPEMENTS PUBLICS	100 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF- COLLECTIVITE)

N° OPERA-TION	ADHERENT	DEMANDEUR	CODE DEP.	COMMUNE	LIBELLE DE L'OPERATION	AXE DU PPI	ESTIMATION GLOBALE	ÉTAT D'AVANCEMENT
769	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE SAINT VIT	25	MAIRIE DE SAINT VIT	AMENAGEMENT D'UN NOUVEAU QUARTIER "LES CHAMPS PERRET"	HABITAT	520 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
771	ECLA - ESPACE COMMUNAUTAIRE LONS AGGLOMERATION	MAIRIE DE CHILLY-LE-VIGNOBLE	39	MAIRIE DE CHILLY-LE-VIGNOBLE	JARDINS PARTAGES, ESPACES DE LOISIRS	ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET DE LOISIRS	100 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (- COLLECTIVITE)
772	ECLA - ESPACE COMMUNAUTAIRE LONS AGGLOMERATION	MAIRIE DE LONS LE SAUNIER	39	MAIRIE DE LONS LE SAUNIER	SITE THUREL - LIBERTE	RENOUVELLEMENT URBAIN	1 000 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
773	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE BART	25	MAIRIE DE BART	CREATION D'UN POLE MEDICAL ET COMMERCIAL	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	1 000 000.00€	05 - EN PORTAGE
774	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE EXINCOURT	25	MAIRIE DE EXINCOURT	CREATION D'UN CŒUR DE VILLE	RENOUVELLEMENT URBAIN	1 500 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
775	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE PONT DE ROIDE VERMONDANS	25	MAIRIE DE PONT DE ROIDE VERMONDANS	RECONVERSION DU SITE DE LA GARE	RENOUVELLEMENT URBAIN	500 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (- COLLECTIVITE)
776	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE VOJEUCAUCOURT	25	MAIRIE DE VOJEUCAUCOURT	CREATION PISTE CYCLABLE	EQUIPEMENTS PUBLICS	50 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
779	TEC - TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE	MAIRIE DE CRENANS	39	MAIRIE DE CRENANS	ACHAT DE PARCELLES A VIABILISER	HABITAT	100 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
780	TEC - TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE	MAIRIE DE MARTIGNA	39	MAIRIE DE MARTIGNA	PROJET HABITAT "AU VILLAGE"	HABITAT	50 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
781	TEC - TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE	MAIRIE DE MEUSSIA	39	MAIRIE DE MEUSSIA	ENSEMBLE INDUSTRIEL (ENTREPRISE BERROD)	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	285 000.00€	01 - ATTENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
799	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	71	MAIRIE DE SAINT-VALLIER	ACQUISITION DU SITE KONECRANES EN VUE DE SA REHABILITATION POUR LE DEVELOPPEMENT D'ACTIVITES ECONOMIQUES	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	3 000 000.00€	06 - RETROCEDE PARTIELLEMENT
807	CCBLM - COMMUNAUTE DE COMMUNES BAZOIS LOIRE MORVAN	MAIRIE DE CHATILLON-EN-BAZOIS	58	MAIRIE DE CHATILLON-EN-BAZOIS	ACQUISITION LOCAL SCHIEVER	EQUIPEMENTS PUBLICS	50 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
809	CAA - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS	MAIRIE DE SAINT-BRIS-LE-VINEUX	89	MAIRIE DE SAINT-BRIS-LE-VINEUX	ACHAT D'UN TERRAIN A BATIR	HABITAT	30 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
811	CCLMHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT-DOUBS	MAIRIE DE MONTPERREUX	25	MAIRIE DE MONTPERREUX	ACQUISITION RUE E. FAURE	RENOUVELLEMENT URBAIN	650 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
831	CCAVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN	MAIRIE DE CHATEL-CENSOIR	89	MAIRIE DE CHATEL-CENSOIR	ACQUISITION MAISON DEMOLIE	RENOUVELLEMENT URBAIN	6 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
836	CCAVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALLON-VEZELAY-MORVAN	MAIRIE DE CHATEL-CENSOIR	89	MAIRIE DE CHATEL-CENSOIR	ANCIENNE AGENCE DU CREDIT AGRICOLE	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	25 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
841	CCPM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE	MAIRIE DE MONTECHEROUX	25	MAIRIE DE MONTECHEROUX	CREATION D'UN FOYER RESIDENCE	HABITAT	200 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
894	CCPSB - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE SANCEY-BELLEHERBE	MAIRIE DE VELLEROT LES BELVOIR	25	MAIRIE DE VELLEROT LES BELVOIR	ACQUISITION MAISON FEUVRIER	RENOUVELLEMENT URBAIN	25 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
899	COMMUNAUTE DE COMMUNES CLUNISOIS	COMMUNAUTE DE COMMUNES CLUNISOIS	71	MAIRIE DE BERGESSERIN	CREATION D'UNE MAISON DU PATRIMOINE ET DE TRANSMISSION DU GESTE DANS L'ANCIEN SANATORIUM DE BERGESSERIN	RENOUVELLEMENT URBAIN	100 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
905	CCPHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU HAUTS DOUBS	MAIRIE DE LANDRESSE	25	MAIRIE DE LANDRESSE	ACHAT MAISON LEBRAC	EQUIPEMENTS PUBLICS	130 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION

N° OPERA-TION	ADHERENT	DEMANDEUR	CODE DEP.	COMMUNE	LIBELLE L'OPERATION	DE AXE DU PPI	ESTIMATION GLOBALE	ÉTAT D'AVANCEMENT
920	CCAVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALON-VEZELAY-MORVAN	MAIRIE DE QUARRE-LES-TOMBES	89	MAIRIE DE QUARRE-LES-TOMBES	CREATION D'UN POLE MEDICAL ET D'UN ACCUEIL TOURISTIQUE	EQUIPEMENTS PUBLICS	350 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
924	CC2VV - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX VALLEES VERTES	MAIRIE DE L'ISLE SUR LE DOUBS	25	MAIRIE DE L'ISLE SUR LE DOUBS	IMPLANTATION VILLAGE D'ENFANTS	EQUIPEMENTS PUBLICS	80 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
925	CCLMHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT-DOUBS	MAIRIE DE LES HOPITAUX VIEUX	25	MAIRIE DE LES HOPITAUX VIEUX	ACQUISITION ANCIENNE FROMAGERIE	HABITAT	350 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
933	CAA - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS	MAIRIE DE AUXERRE	89	MAIRIE DE AUXERRE	ILOT MALADIERE	RENOUVELLEMENT URBAIN	2 000 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
934	CCLL - COMMUNAUTE DE COMMUNES LOUE-LISON	MAIRIE DE MONTROND LE CHATEAU	25	MAIRIE DE MONTROND LE CHATEAU	PROJET DE LIEU DE VIE POUR SENIORS	HABITAT	430 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
943	CAA - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS	MAIRIE DE VENOY	89	MAIRIE DE VENOY	ACQUISITION DANS LE CADRE DE L'AMENAGEMENT D'UN ACCES	EQUIPEMENTS PUBLICS	210 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
949	CCAVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALON-VEZELAY-MORVAN	MAIRIE DE CHATEL-CENSOIR	89	MAIRIE DE CHATEL-CENSOIR	ACQUISITION ANCIENNE GENDARMERIE	HABITAT	150 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
951	CCAVM - COMMUNAUTE DE COMMUNES AVALON-VEZELAY-MORVAN	MAIRIE DE CHATEL-CENSOIR	89	MAIRIE DE CHATEL-CENSOIR	ACQUISITION MAISON GUILLON	RENOUVELLEMENT URBAIN	80 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
952	CAA - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS	MAIRIE DE MONTEAU	89	MAIRIE DE MONTEAU	ACQUISITION D'UN BATIMENT A VOCATION COMMERCIALE - IMPLANTATION D'UNE CANTINE SCOLAIRE ET D'UN CENTRE PERISCOLAIRE	EQUIPEMENTS PUBLICS	1 380 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
964	CCPHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU HAUTS DOUBS	MAIRIE DE PIERREFONTAINE LES VARANS	25	MAIRIE DE PIERREFONTAINE LES VARANS	DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE ENTRE LA ROCHE DU TRESOR ET LE PARCOURS ACCROBRANCHE	ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET DE LOISIRS	100 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
969	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE VOUEAUCOURT	25	MAIRIE DE VOUEAUCOURT	ACQUISITION D'UN EMPLACEMENT RESERVE AU PLU POUR EQUIPEMENTS PUBLICS POUR L'ENFANCE ET/OU INTERGENERATIONNELS	EQUIPEMENTS PUBLICS	200 000.00€	05 - EN PORTAGE
971	CCA800 - COMMUNAUTE DE COMMUNES ALTITUDE 800	MAIRIE DE GOUX LES USIERS	25	MAIRIE DE GOUX LES USIERS	ACHAT ANCIEN CABINET MEDICAL	EQUIPEMENTS PUBLICS	200 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
1015	CCPHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU HAUTS DOUBS	MAIRIE DE PIERREFONTAINE LES VARANS	25	MAIRIE DE PIERREFONTAINE LES VARANS	ACQUISITION ANCIEN MOULIN BEZ	RENOUVELLEMENT URBAIN	700 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
1016	CCPHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES PORTES DU HAUTS DOUBS	MAIRIE DE PIERREFONTAINE LES VARANS	25	MAIRIE DE PIERREFONTAINE LES VARANS	EXTENSION DU CENTRE COMMERCIAL	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	50 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
1017	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE BYANS SUR DOUBS	25	MAIRIE DE BYANS SUR DOUBS	AMENAGEMENT D'UN NOUVEAU QUARTIER	HABITAT	100 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
1018	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE CHALEZEULE	25	MAIRIE DE CHALEZEULE	CREATION D'UNE MAISON D'ACCUEIL POUR L'AUTONOMIE	HABITAT	400 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE
1019	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE SAINT VIT	25	MAIRIE DE SAINT VIT	PROJET DE REQUALIFICATION URBAINE DE L'ILOT "CHAMPS MARMOTS"	RENOUVELLEMENT URBAIN	1 300 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTENTE DE DECISION DE DEMARRAGE
1020	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE SAINT VIT	25	MAIRIE DE SAINT VIT	ACQUISITION D'UNE PROPRIETE PRIVEE DANS LE CENTRE-VILLE	RENOUVELLEMENT URBAIN	700 000.00€	00 - RECENSEMENT / ATTENTE VALIDATION D'OPERATION
1021	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE CUSSEY SUR L'OGNON	25	MAIRIE DE CUSSEY SUR L'OGNON	AMENAGEMENT CENTRE-BOURG	EQUIPEMENTS PUBLICS	100 000.00€	00 - RECENSEMENT / ATTENTE VALIDATION D'OPERATION

N° OPERA-TION	ADHERENT	DEMANDEUR	CODE DEP.	COMMUNE	LIBELLE L'OPERATION	DE	AXE DU PPI	ESTIMATION GLOBALE	ÉTAT D'AVANCEMENT
1022	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE THORAISE	25	MAIRIE DE THORAISE	AMENAGEMENT DU SECTEUR "A SUROTTE" - OAP3		HABITAT	170 000.00€	00 - RECENSEMENT / ATTEENTE VALIDATION D'OPERATION
1023	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE POUILLEY LES VIGNES	25	MAIRIE DE POUILLEY LES VIGNES	ACQUISITION TERRAINS EN ZONE N		ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET DE LOISIRS	10 000.00€	10 - TERMINE - OPERATION TRAITEE SANS PORTAGE
1026	CCPF - COMMUNAUTE DE COMMUNES PUISAYE-FORTERRERRE	MAIRIE DE DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES	89	MAIRIE DE DRUYES-LES-BELLES-FONTAINES	ACQUISITION AUBERGE DES SOURCES		DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	178 000.00€	01 - ATTEENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF)
1027	CC2VV - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES DEUX VALLEES VERTES	MAIRIE DE PAYS DE CLERVAL	25	MAIRIE DE PAYS DE CLERVAL	ACQUISITION, REHABILITATION AMENAGEMENT CAFE-HOTEL-RESTAURANT PECHEUR	ET DU LE	DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	300 000.00€	01 - ATTEENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
1028	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE MESLIERES	25	MAIRIE DE MESLIERES	AMENAGEMENT HABITAT (ANCIEN HANGAR)		HABITAT	35 000.00€	01 - ATTEENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
1029	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE SAINT VIT	25	MAIRIE DE SAINT VIT	CREATION PEPIERIE ASSOCIATIVE ET ENTREPRISES		DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	500 000.00€	02 - CONTACT COLLECTIVITE PRIS : ATTEENTE DE DECISION DE DEMARRAGE
1030	CUGBM - COMMUNAUTE URBAINE GRAND BESANÇON METROPOLE	MAIRIE DE NOVILLARS	25	MAIRIE DE NOVILLARS	MAINTIEN D'UN CABINET MEDICAL		DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	140 000.00€	01 - ATTEENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
1031	CCPM - COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE MAICHE	MAIRIE DE MAICHE	25	MAIRIE DE MAICHE	ACQUISITION POUR CREATION D'UN ESPACE DE RESPIRATION ET DE STATIONNEMENT EN CENTRE-VILLE		EQUIPEMENTS PUBLICS	200 000.00€	01 - ATTEENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
1032	CCLMHD - COMMUNAUTE DE COMMUNES DES LACS ET MONTAGNES DU HAUT-DOUBS	MAIRIE DE ROCHEJEAN	25	MAIRIE DE ROCHEJEAN	ACQUISITION CHALET DES POULAINS		ESPACES AGRICOLES, NATURELS ET DE LOISIRS	70 000.00€	01 - ATTEENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
1033	CCLG - COMMUNAUTE DE COMMUNES LA GRANDVALLIERE	MAIRIE DE GRANDE RIVIERE CHATEAU	39	MAIRIE DE GRANDE RIVIERE CHATEAU	CREATION DE LOGEMENTS		HABITAT	100 000.00€	01 - ATTEENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
1034	TEC - TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTE	MAIRIE DE MOIRANS-EN-MONTAGNE	39	MAIRIE DE MOIRANS-EN-MONTAGNE	AMENAGEMENT D'UNE ZONE D'HABITAT		HABITAT	110 000.00€	01 - ATTEENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
1035	COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIONNAIS SUD BOURGOGNE	MAIRIE DE CHAUFFAILLES	71	MAIRIE DE CHAUFFAILLES	ACQUISITION TERRAIN NU POUR CREATION PARKING		EQUIPEMENTS PUBLICS	100 000.00€	01 - ATTEENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
1036	COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIONNAIS SUD BOURGOGNE	MAIRIE DE CHAUFFAILLES	71	MAIRIE DE CHAUFFAILLES	CREATION D'UN TIERS-LIEU ET D'UN PARKING		EQUIPEMENTS PUBLICS	200 000.00€	01 - ATTEENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
1037	COMMUNAUTE DE COMMUNES BRIONNAIS SUD BOURGOGNE	MAIRIE DE CHAUFFAILLES	71	MAIRIE DE CHAUFFAILLES	REHABILITATION D'UN COMMERCE EN CENTRE-VILLE		RENOUVELLEMENT URBAIN	100 000.00€	01 - ATTEENTE CONTACT COLLECTIVITE (EPF-COLLECTIVITE)
1038	ECLA - ESPACE COMMUNAUTAIRE LONS AGGLOMERATION	MAIRIE DE LONS LE SAUNIER	39	MAIRIE DE LONS LE SAUNIER	ACQUISITION D'UN ESPACE COMMERCIAL		DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	400 000.00€	03 - EN COURS DE NEGOCIATION
1039	CAA - COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE L'AUXERROIS	MAIRIE DE AUXERRE	89	MAIRIE DE AUXERRE	ILOT ROUTE DE CHABLIS		DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE	1 500 000.00€	00 - RECENSEMENT / ATTEENTE VALIDATION D'OPERATION
1040	CUCM - COMMUNAUTE URBAINE CREUSOT MONTCEAU	MAIRIE DE DANNEMARIE SUR CRETE	25	MAIRIE DE DANNEMARIE SUR CRETE	ACQUISITION D'UN DOMAINE - CENTRE ANCIEN DU VILLAGE		EQUIPEMENTS PUBLICS	1 000 000.00€	00 - RECENSEMENT / ATTEENTE VALIDATION D'OPERATION
1041	PMA - PAYS DE MONTBELIARD AGGLOMERATION	MAIRIE DE VANDONCOURT	25	MAIRIE DE VANDONCOURT	ACQUISITION PRESBYTERE		RENOUVELLEMENT URBAIN	200 000.00€	00 - RECENSEMENT / ATTEENTE VALIDATION D'OPERATION

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration prend connaissance de l'état d'avancement de la tranche annuelle d'acquisition.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

DELIBERATION N°20-- INTEGRATION NOUVELLES OPERATIONS SUITE A OPPORTUNITES

Les programmations annuelles de l'EPF comportent les opérations identifiées lors du recensement annuel auprès des collectivités, pouvant être complétées par des opérations d'opportunité qui n'étaient pas programmables au moment du recensement.

L'intégration de ces opérations au programme pluriannuel d'intervention de l'EPF est soumise à l'avis de l'EPCI dont la collectivité demanderesse est membre conformément au règlement d'intervention de l'EPF :

"3-3-1- Acquisitions à la demande d'une commune

...Opérations non programmables

Pour des opérations nécessitant une intervention rapide (opportunité, DIA sur un bien non identifié au programme d'intervention mais susceptible de représenter un intérêt fort), la commune saisit simultanément l'EPF et l'EPCI dont elle est membre.

Le président de l'EPCI transmet son avis à l'EPF et à la commune dans les 15 jours suivant la réception de la saisine..."

Sept nouvelles opérations sont proposées ci-après pour un montant prévisionnel de **3 135 000 euros** :

AUXERRE (89) – Projet : « llot route de Chablis ».

Par délibération du 2/02/2023, la commune d'Auxerre a fait connaître son souhait d'acquérir un ensemble de parcelles sur son territoire.

Cet ensemble situé à la sortie de l'autoroute et constituant l'entrée de ville Est présente un intérêt stratégique pour la commune qui souhaite requalifier et développer cette entrée de ville, notamment avec l'arrivée du contournement Sud.

A cet effet, elle a sollicité l'EPF dans le cadre de cette acquisition et du portage des biens à acquérir sur une période de quatre ans. Cette opération s'inscrit dans l'axe « Développement économique ».

Elle est estimée à environ 1 500 000 euros hors taxes, frais d'enregistrement, et, le cas échéant, indemnités de toutes sortes.

Avis favorable de la Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois en date du 16/01/2023.

CHAUFFAILLES (71) – Projet : « Création d'un lotissement communal ».

Par sollicitation du 10/03/2023, la commune de Chauffailles a fait connaître son souhait d'acquérir un ensemble de parcelles sur son territoire.

Cet ensemble présente un intérêt stratégique pour la commune qui souhaite y réaliser une opération d'habitat.

A cet effet, elle a sollicité l'EPF dans le cadre de cette acquisition et du portage des biens à acquérir sur une période de quatre ans.

Cette opération s'inscrit dans l'axe « Habitat ».

Elle est estimée à environ 200 000 euros hors taxes, frais d'enregistrement, et, le cas échéant, indemnités de toutes sortes.

Avis favorable de la Communauté de Communes Brionnais Sud Bourgogne en date du 21/03/2023.

DOMECY-SUR-CURE (89) – Projet : « Développement d'une épicerie associative ».

Par sollicitation du 27/03/2023, la commune de Domesy-sur-Cure a fait connaître son souhait d'acquérir un bien bâti sur son territoire.

Ce bien présente un intérêt stratégique pour la commune qui souhaite soutenir le développement d'une épicerie associative, exerçant actuellement son activité dans un garage privé, en mettant à sa disposition un local.

A cet effet, elle a sollicité l'EPF dans le cadre de cette acquisition et du portage des biens à acquérir sur une période de quatre ans.

Cette opération s'inscrit dans l'axe « Développement économique ».

Elle est estimée à environ 110 000 euros hors taxes, frais d'enregistrement, et, le cas échéant, indemnités de toutes sortes.

Avis favorable de la Communauté de Communes Avallon Vézelay Morvan en date du 29/03/2023.

POUILLEY-FRANCAIS (25) - Projet : « Acquisition d'une maison – place de la Mairie »

Par mail du 1/03/2023, la commune de Pouilley-Français a fait connaître son souhait d'acquérir une partie d'un bien bâti sur son territoire.

Ce bien présente un intérêt stratégique pour la commune qui souhaite y mener une opération d'habitat.

A cet effet, elle a sollicité l'EPF dans le cadre de cette acquisition et du portage des biens à acquérir sur une période de quatre ans.

Cette opération s'inscrit dans l'axe « Habitat ».

Elle est estimée à environ 180 000 euros hors taxes, frais d'enregistrement, et, le cas échéant, indemnités de toutes sortes.

Avis favorable de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole en date du 30/03/2023.

VANDONCOURT (25) – Projet : « Acquisition presbytère »

Par sollicitation du 17/03/2023, la commune de Vandoncourt a fait connaître son souhait d'acquérir un ensemble immobilier sur son territoire.

Cet ensemble, occupé par un presbytère, présente un intérêt stratégique pour la commune qui souhaite lui donner de nouvelles fonctions (destination future en cours d'étude compte tenu de son potentiel).

A cet effet, elle a sollicité l'EPF dans le cadre de cette acquisition et du portage des biens à acquérir sur une période de quatre ans.

Cette opération s'inscrit dans l'axe « Renouvellement urbain ».

Elle est estimée à environ 200 000 euros hors taxes, frais d'enregistrement, et, le cas échéant, indemnités de toutes sortes.

Avis favorable de Pays de Montbéliard Agglomération en date du 05/04/2023.

DANNEMARIE-SUR-CRETE (25) - Projet : « Acquisition d'un domaine – centre ancien du village »

Par sollicitation du 25/01/2023, la commune de Dannemarie-sur-Crête a fait connaître son souhait d'acquérir un bien bâti sur son territoire.

Ce bien présente un intérêt stratégique pour la commune qui souhaite le protéger et le réhabiliter en vue de la création de services de proximité.

A cet effet, elle a sollicité l'EPF dans le cadre de cette acquisition et du portage des biens à acquérir sur une période de quatre ans.

Cette opération s'inscrit dans l'axe « Equipements publics ».

Elle est estimée à environ 900 000 euros hors taxes, frais d'enregistrement, et, le cas échéant, indemnités de toutes sortes.

Avis favorable de la Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole en date du 03/04/2023.

M. Mougeot signale par ailleurs que le projet de démolition de la friche dite « Brico-Stoc » a été conçu dans un cadre vertueux et innovant en privilégiant l'économie circulaire, la valorisation des matériaux voire leur réemploi.

Il explique que lors de la passation du marché public pour la déconstruction/dépollution du site, la fourchette des réponses reçues variait de 145 000 euros à 1 million d'euros. Au vu de cet écart important, une attention particulière a été portée sur les propositions pour s'assurer de la bonne compréhension et prise en compte des besoins par les candidats.

M. Mougeot rappelle que plusieurs déconstructions/dépollutions de sites sont également en cours sur les communes d'Auxonne (21) et de Rougemont-le-Château (90) notamment.

SAINT-BENIN-D'AZY (58) - Projet : « Bureau de poste et logement »

Par sollicitation du 4/04/2023, la commune de Saint-Bénin-d'Azy a fait connaître son souhait d'acquérir un bien bâti sur son territoire.

Ce bien présente un intérêt stratégique pour la commune qui souhaite assurer le maintien du bureau de poste occupant une partie de l'immeuble.

A cet effet, elle a sollicité l'EPF dans le cadre de cette acquisition et du portage des biens à acquérir sur une période de quatre ans.

Cette opération s'inscrit dans l'axe « Renouvellement urbain ».

Elle est estimée à environ 45 000 euros hors taxes, frais d'enregistrement, et, le cas échéant, indemnités de toutes sortes.

Avis favorable de la Communauté de Communes Amognes Cœur du Nivernais en date du 05/04/2023.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration approuve l'intégration au programme opérationnel des opérations figurant ci-dessus.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

DELIBERATION N°21 – MODIFICATION D'OPERATIONS

Deux opérations recensées lors d'un précédent conseil d'administration doivent faire l'objet d'une modification en raison de la modification de la consistance, de l'axe ou de l'estimation globale de l'opération.

En conséquence, s'agissant des opérations ci-après :

- **SAINT-SAULGE (Opération 962) –** Projet : « **Création d'une dent creuse vertueuse - végétalisation** ». Opération créée au CA du 7/12/2022. Sur la commune de Saint-Saulge (58) une opération référencée sous l'axe « Equipements publics » pour une durée de 4 ans et un montant de **10 000 €**.
- **PIERREFONTAINE-LES-VARANS (Opération 1016) -** Projet : « Extension du centre commercial ». Opération créée au CA du 7/12/2022. Sur la commune de Pierrefontaine-les-Varans (25) une opération référencée sous l'axe « Développement économique » pour une durée de 4 ans et un montant de **50 000 €**.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration décide d'annuler et remplacer les opérations telles que figurant ci-dessous :

- **SAINT-SAULGE (Opération 962) –** Projet : « **Création d'une dent creuse vertueuse - aménagement de voirie** ». Opération créée au CA du 7/12/2022. Sur la commune de Saint-Saulge (58) une opération référencée sous l'axe « Equipements publics » pour une durée de 4 ans et un montant de **100 000 €**.
- **PIERREFONTAINE-LES-VARANS (Opération 1016) -** Projet : « Extension du centre commercial ». Opération créée au CA du 7/12/2022. Sur la commune de Pierrefontaine-les-Varans (25) une opération référencée sous l'axe « Développement économique » pour une durée de 4 ans et un montant de **70 000 €**.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

DELIBERATION N°22– DECISIONS D'ACQUISITIONS

Plusieurs promesses de vente ont été recueillies ;

Les acquisitions présentées représentent un engagement financier de **2 583 942 euros** hors frais d'actes et se décomposent comme suit :

- **COLOMBIER FONTAINE (25) (opération 973).** "Acquisition de la friche de l'ancienne scierie" : Sur la commune de Colombier fontaine, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section C numéro 273 d'une superficie de 1350 m²
- Section C numéro 280 (bien non délimité) d'une superficie de 1185 m² dont 593 de BND qui devrait faire l'objet d'une division parcellaire avant acquisition.
- Section C numéro 281 (bien non délimité) d'une superficie de 1727 m² dont 863 de BND qui devrait faire l'objet d'une division parcellaire avant acquisition.
- Section C numéro 1075 d'une superficie de 386 m²
- Section C numéro 1982 d'une superficie de 231 m²
- Section C numéro 272 d'une superficie de 743 m²
- Section C numéro 274 d'une superficie de 1960 m²
- Section C numéro 282 d'une superficie de 1495 m²
- Section C numéro 289 d'une superficie de 2605 m²
- Section D numéro 181 d'une superficie de 435 m²
- Section D numéro 283 d'une superficie de 3088 m²
- Section D numéro 549 d'une superficie de 792 m²
- Section D numéro 554 d'une superficie de 1410 m²
- Section D numéro 593 d'une superficie de 117 m²
- Section D numéro 596 d'une superficie de 2028 m²
- Section D numéro 598 d'une superficie de 52 m²

pour un montant de **200 000 €**, (hors taxes et frais d'enregistrement).

Suivant estimation France domaine référencée 2022-25159-84412 du 6 janvier 2023

- **CHAMESOL (25) (opération 957)** « Création de parcelles à bâtir »

Sur la commune de Chamesol, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section D numéro 308 d'une superficie de 600 m²
- Section D numéro 309 d'une superficie de 990 m²

pour un montant de **45 000 €** (hors taxes et frais d'enregistrement).

Suivant estimation EPF du 14/11/2022.

- **PAYS DE CLERVAL (25) (opération 1027)** "Acquisition, réhabilitation et aménagement du café-hôtel-restaurant Le Pêcheur"

Sur la commune du Pays de Clerval, acquisition de la parcelle cadastrée :

Section A numéro 31 d'une superficie de 443 m²

pour un montant de **202 500 €** (hors taxes et frais d'enregistrement).

Suivant estimation France Domaine référencée 2022-25156-95359 du 01/03/2023.

- **AUXERRE (89) (opération 933)** "Ilôt Maladière"

Sur la commune d'AUXERRE, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section HK 231 d'une superficie de 552 m²
- Section HK 269 d'une superficie de 3093 m²

pour un montant de **97 000 €** (hors taxes et frais d'enregistrement).

Suivant estimation France Domaine référencée 2022-89024-14069 du 5/4/2022.

- **SAINT SAULGE (58) (opération 962)** « Création d'une dent creuse vertueuse, aménagement de voirie »

Sur la commune de SAINT SAULGE, acquisition de la parcelle cadastrée section A 888 d'une superficie de 55 m² pour un montant de **12 500 €** (hors taxes et frais d'enregistrement).

Suivant estimation EPF en date du 16/3/23.

La délibération a été modifiée par rapport aux documents remis aux élus du fait de la modification de l'intitulé de l'opération décidée à cette séance. Dans ces documents, il y était mentionné Création d'une dent vertueuse, végétalisation.

- **AUXERRE (89) (opération 932)** « Ilôt Robillard »

Sur la commune d'AUXERRE, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section EM 6 d'une superficie de 733 m²
- Section ES 293 d'une superficie de 250 m²

pour un montant de **300 000 €** (hors taxes et frais d'enregistrement).

Suivant estimation France Domaine en cours référencée 2021-89024-22800 du 26/10/2021.

- **CHATEL CENSOIR (89) (opération 1014)** « Acquisition ancienne boucherie »

Sur la commune de CHATEL CENSOIR, acquisition de la parcelle cadastrée section AC 125 d'une superficie de 117 m² pour un montant de **50 000 €** (hors taxes et frais d'enregistrement).

Suivant estimation EPF en date du 28/02/2023.

- **PIERREFONTAINE LES VARANS (25) (opération 1016)** « Extension zone commerciale »

Sur la commune de PIERREFONTAINE LES VARANS, acquisition de la parcelle cadastrée section AE 236 d'une superficie de 2074 m² pour un montant de **68 442 €** (hors taxes et frais d'enregistrement).
Suivant estimation EPF en date du 28/02/2023.

- MONTFAUCON (25) (opération 765) « Acquisition d'un appartement attenant au bar communal »

Sur la commune de MONTFAUCON, sur la parcelle cadastrée Section AA 259, d'une superficie de 674 m² :

- de la moitié indivise du lot de copropriété n°6 pour une surface d'environ 3,94 m²
- des 9/1000 des parties communes générale
- des 12/1000 des parties communes spéciales du bâtiment A

pour un montant de **2 500 €** (hors taxes et frais d'enregistrement).

Suivant estimation EPF en date du 16/3/23.

- DEPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT (90) (opération 956) "Acquisition, d'un hôtel-restaurant à LEPUIX" : sur la commune de LEPUIX, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section AD numéro 32 d'une superficie de 5456 m²
- Section AD numéro 66 d'une superficie de 5075 m²
- Section BC numéro 10 d'une superficie de 13369 m²
- Section BC numéro 11 d'une superficie de 6188 m²

pour un montant de **450 000 €** (hors taxes et frais d'enregistrement),

Suivant estimation France Domaine référencée 2022-90065-81743 du 16/12/2022.

-MAÏCHE (25) (opération 1031) "Acquisition pour création d'un espace de respiration et de stationnement en centre-ville" : sur la commune de MAÏCHE, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section AB numéro 308 d'une superficie de 608 m²
- Section AB numéro 310 d'une superficie de 182 m²

pour un montant de **188 000 €** (hors taxes et frais d'enregistrement),

Suivant estimation France Domaine référencée 2022-25356-91984 du 12/01/2023.

-DEPARTEMENT DU TERRITOIRE DE BELFORT (90) (opération 598) "Aménagement du site des sapins- Ballon d'Alsace" : sur la commune de LEPUIX, acquisition de la parcelle cadastrées section AC numéro 9 d'une superficie de 9680 m² pour un montant de **445 000 € (hors taxes et frais d'enregistrement),**

Suivant estimation France Domaine référencée 2022-90065-33851 du 25/05/2022.

Le numéro de l'opération a été modifié dans la délibération. En effet, dans les documents remis aux élus, il y avait une coquille sur le numéro de l'opération (il y était indiqué l'opération 589)

- VANDONCOURT (25) (opération 1041). "Acquisition presbytère" : Sur la commune de Vandoncourt, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section AB numéro 273 d'une superficie de 1006 m²,
- Section AB numéro 44 d'une superficie de 663 m²,

pour un montant de **160 000 €** (hors taxes et frais d'enregistrement),

Suivant estimation EPF en date du 23 mars 2023.

- CHAUFFAILLES (71) (opération 1036) "Création d'un tiers-lieu et d'un parking" : sur la commune de CHAUFFAILLES, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section AI n° 99p, sise Avenue du Château, d'une superficie d'environ 15a, issue de la parcelle cadastrée section AI n°99 en cours de division cadastrale, sise Avenue du Château, d'une superficie de 40a 92 ca,
- Section AI n° 108, sise Avenue du Château, d'une superficie de 18a 76ca,
- Section AI n° 354, sise Avenue du Château, d'une superficie de 1a 57ca,
- Section AI n° 362, sise Le Chateau, d'une superficie de 3ca,
- Section AI n° 365, sise Avenue du Château, d'une superficie de 3a 62ca

pour un montant de **177 000 €** (hors taxes et frais d'enregistrement),

Suivant estimation France Domaine référencée 2022-71120V65999-R du 28/09/2022.

- CHAUFFAILLES (71) (opération en cours de recensement) "Création d'un lotissement communal" : sur la commune de CHAUFFAILLES, acquisition des parcelles cadastrées :

- Section AI n° 437, sise Laval, d'une superficie de 1ha 26a 75ca,
- Section AI n° 440, sise Laval, d'une superficie de 1a 5ca

pour un montant de **186 000 €** (hors taxes et frais d'enregistrement),

Suivant estimation France Domaine référencée 2023-71120-20402 du 30/03/2023.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration décide d'approuver les acquisitions telles que figurant ci-dessus.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

**N° de l'opération : 973 - Acquisition de la friche de l'ancienne scierie
OP973ACQ001_SCI GRAVEROT**

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION
PMA - Pays de Montbéliard Agglomération

Demandeur : Mairie de Colombier Fontaine

Réception du dossier : NP / AR

Désignation des biens à acquérir
Colombier-Fontaine

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)	Numéros des lots BND
C	0273	SOUS BOURBERANGLE	1 350	
C	0280	SOUS BOURBERANGLE	1 185	- 00A0002 (593m²)
C	0281	SOUS BOURBERANGLE	1 727	- 00A0002 (863m²)
C	1075	SOUS BOURBERANGLE	386	
C	1982	SOUS BOURBERANGLE	231	
C	0272	SOUS BOURBERANGLE	743	
C	0274	SOUS BOURBERANGLE	1 960	
C	0282	SOUS BOURBERANGLE	1 495	
C	0289	SOUS BOURBERANGLE	2 605	
D	0181	AU VILLAGE	435	
D	0283	AU VILLAGE	3 088	
D	0549	AU VILLAGE	792	
D	0554	AU VILLAGE	1 410	
D	0593	AU VILLAGE	117	
D	0596	AU VILLAGE	2 028	
D	0598	AU VILLAGE	52	
		TOTAL :	19 604	

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme :
Zonage :

Emplacement réservé :
Droit de préemption :

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :
Compatibilité SCOT :
Compatibilité PLH :

Destination future :
Axe du PPI : Renouvellement urbain

CONDITIONS FINANCIERES :

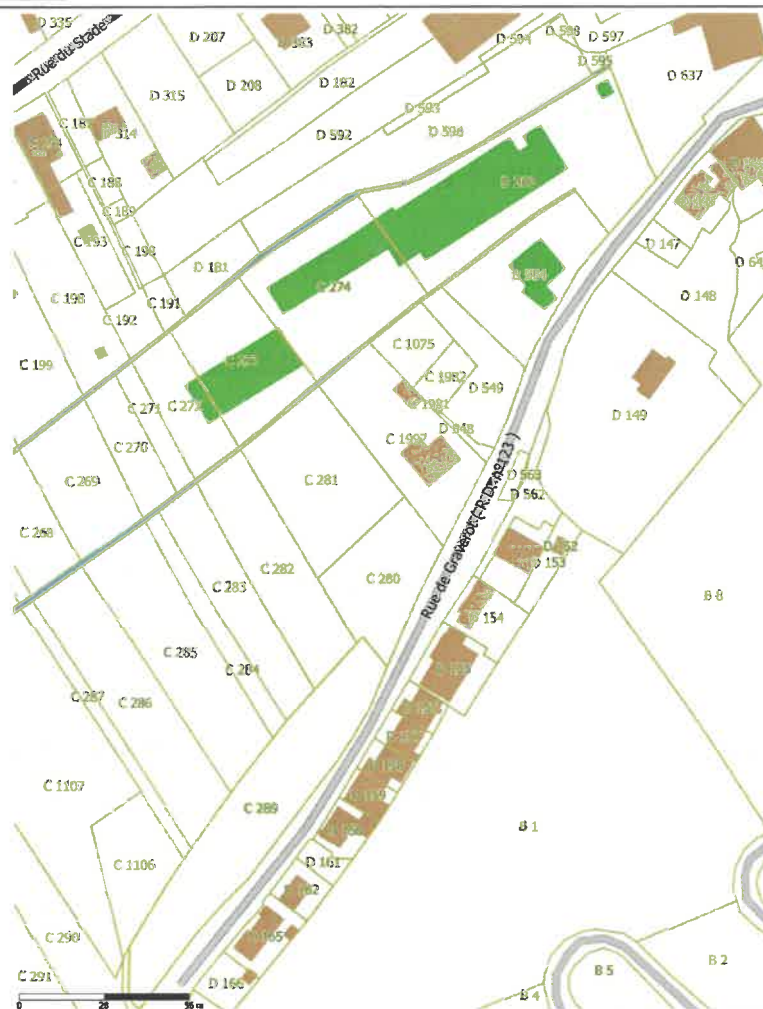
Evaluation Domaine : 215 000 €
Estimation globale : 200 000 €
Estimation tranche : 200 000 €
Veille : Non

Affectation pendant portage :
Durée de portage : 48 mois
Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :
Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

Acquisition de parcelles de terrain sur lesquelles sont construits une ancienne scierie sinistrée impropre à tout usage et un bâtiment de stockage qui sera démoli avant acquisition par les soins du vendeur.

Plan cadastral :



Photographies :



N° de l'opération : 957 - Création de parcelles à bâtir
OP957ACQ001_CUPILARD

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

CCPM - Communauté de Communes du Pays de Maîche

Demandeur : Mairie de Chamesol

Réception du dossier : 14/12/2022 Lionel

Désignation des biens à acquérir

Chamesol

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)
D	0308	VILLAGE DE CHAMESOL	600
D	0309	3 GR GRANDE RUE	990
		TOTAL :	1 590

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme :

Zonage :

Emplacement réservé :

Droit de préemption :

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :

Compatibilité SCOT :

Compatibilité PLH :

Destination future :

Axe du PPI : Renouvellement urbain

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation EPF : 50 000 €

Estimation globale : 100 000 €

Estimation tranche : 45 000 €

Veille : Non

Affectation pendant portage :

Durée de portage : 48 mois

Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :

Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

La collectivité de CHAMESOL a sollicité l'EPF afin d'acquérir ce bien dans le but de procéder à un réaménagement du site notamment en y créant des lots constructibles.
Le bien est acquis au prix de 45 000 euros.

Plan cadastral :



Photographie :



**N° de l'opération : 1027 - Acquisition, réhabilitation
et aménagement du café-hôtel-restaurant Le Pêcheur
OP1027ACQ001_LAMBERT**

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

CC2VV - Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes

Demandeur : Mairie de Pays de Clerval

Réception du dossier : 24/01/2023 LPH

Désignation des biens à acquérir

Pays-de-Clerval

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)
A	0031	LE BOUT DU PONT	443
		TOTAL :	443

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme : PLU
Zonage : UA

Emplacement réservé :
Droit de préemption :

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :
Compatibilité SCOT :
Compatibilité PLH :

Destination future :
Axe du PPI : Développement économique

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation Domaine : 210 000 €
Estimation globale : 300 000 €
Estimation tranche : 202 500€
Veille : Non

Affectation pendant portage :
Durée de portage : 48 mois
Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :
Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

La commune du pays de Clerval sollicite l'EPF afin d'acquérir l'hôtel restaurant le Pêcheur.
Cette acquisition a pour but de procéder au réaménagement du bâti afin d'améliorer et conserver l'activité d'hôtel restaurant. Acquisition effectuée au prix de 202 500 euros.

Plan cadastral :



Photographie :



N° de l'opération : 933 - Ilot Maladière
OP933ACQ02_SCI DU MOULIN

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

CAA - Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois

Demandeur : Mairie de Auxerre

Réception du dossier : LAUDE

Désignation des biens à acquérir

Auxerre

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)	Numéros des lots
HK	0231	23 Rue DE LA MALADIERE	552	
HK	0269	23 Rue DE LA MALADIERE	3 093	
		TOTAL :	3 645	

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme : PLU

Zonage : UP 6

Emplacement réservé : NON

Droit de préemption : OUI

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :

Compatibilité SCOT :

Compatibilité PLH :

Destination future :

Axe du PPI : Renouvellement urbain

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation France domaine : 97 000 €

Estimation globale : 2 000 000 €

Estimation tranche : 97 000 €

Veille : Non

Affectation pendant portage :

Durée de portage : 48 mois

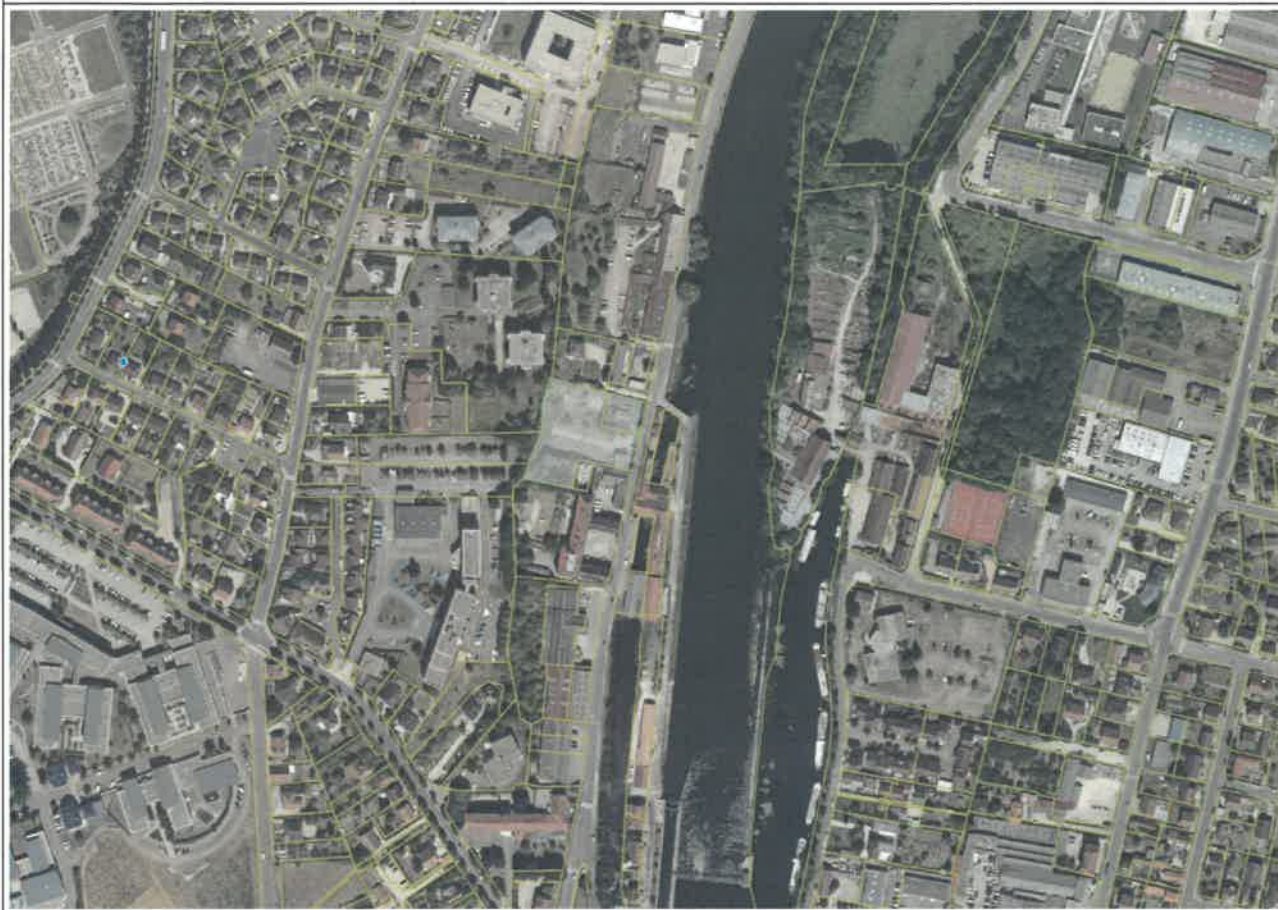
Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :

Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

Acquisition d'un hagar et terrain attenant
et ancienne maison à usage d'habitation
en ruine

Plan cadastral :



Photographies :



N° de l'opération : 962 - Création d'une dent creuse vertueuse - végétalisation
OP962ACQ04_GRAILLOT_LEGRAND

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

Communauté de Communes Amognes Coeur du Nivernais

Demandeur : Mairie de Saint-Saulge

Réception du dossier : LAUDE

Désignation des biens à acquérir

Saint-Saulge

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)	Numéros des lots
A	0888	Fbg de crux	55	
		TOTAL :	55	

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme : PLU
Zonage : UA

Emplacement réservé : NON
Droit de préemption : OUI

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :
Compatibilité SCOT :
Compatibilité PLH :

Destination future :
Axe du PPI : Equipements publics

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation EPF : 12 500 €
Estimation globale : 12 500 €
Estimation tranche : 12 500 €
Veille : Non

Affectation pendant portage :
Durée de portage : 48 mois
Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :
Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

Acquisition au prix de 12 500€ en ce compris des frais de négociation de 4000€ à la charge du vendeur

Plan cadastral :



Photographies :



N° de l'opération : 932 - Ilot Robillard
OP932ACQ01_IMPRIMERIE NOUVELLE

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

CAA - Communauté d'Agglomération de l'Auxerrois

Demandeur : Mairie de Auxerre

Réception du dossier : LAUDE

Désignation des biens à acquérir

Auxerre

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)	Numéros des lots
EM	0006	3 Place ROBILLARD	733	
ES	0293	2 Place ROBILLARD	250	
		TOTAL :	983	

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme : PLU
Zonage : UA

Emplacement réservé : NON
Droit de préemption : OUI

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :
Compatibilité SCOT :
Compatibilité PLH :

Destination future :
Axe du PPI : Renouvellement urbain

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation Domaine : 650 000 €
Estimation globale : 650 000 €
Estimation tranche : 300 000 €
Veille : Non

Affectation pendant portage :
Durée de portage : 48 mois
Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :
Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS

Acquisition ancienne imprimerie en hypercentre

N° de l'opération : 1014 - Ancienne boucherie
OP1014ACQ01_CAVELAN

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

CCAVM - Communauté de Communes Avallon-Vézelay-Morvan

Demandeur : Mairie de Châtel-Censoir

Réception du dossier : LAUDE

Désignation des biens à acquérir

Châtel-Censoir

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)	Numéros des lots
AC	0125	9 Rue COTTEAU	117	
		TOTAL :	117	

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme : PLU
Zonage : UA

Emplacement réservé : NON
Droit de préemption : OUI

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :
Compatibilité SCOT :
Compatibilité PLH :

Destination future :
Axe du PPI : Développement économique

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation EPF : 50 000 €
Estimation globale : 70 000 €
Estimation tranche : 50 000 €
Veille : Non

Affectation pendant portage :
Durée de portage : 48 mois
Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :
Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS

Acquisition d'un immeuble pour réhabilitation local commercial et logement

Plan cadastral :



Photographies :



N° de l'opération : 1016 - Extension du centre commercial
OP1016ACQ001_LANDOZ

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

CCPHD - Communauté de Communes des Portes du Hauts Doubs

Demandeur : Mairie de Pierrefontaine les Varans

Réception du dossier : LAUDE

Désignation des biens à acquérir

Pierrefontaine-les-Varans

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)	Numéros des lots
AE	0236	AU VILLAGE	2 074	
		TOTAL :	2 074	

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme : PLU
Zonage : UY

Emplacement réservé : NON
Droit de préemption : OUI

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire : OUI
Compatibilité SCOT :
Compatibilité PLH :

Destination future :
Axe du PPI : Développement économique

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation EPF : 70 000 €
Estimation globale : 70 000 €
Estimation tranche : 68442 €
Veille : Non

Affectation pendant portage :
Durée de portage : 48 mois
Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :
Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS

Acquisition d'un terrain constructible pour extension zone commerciale

Plan cadastral :



Photographies :



**N° de l'opération : 765 - Acquisition d'un appartement attenant au bar communal
OP765ACQ002_TYRODE**

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

CUGBM - Communauté Urbaine Grand Besançon Métropole

Demandeur : Mairie de Montfaucon

Réception du dossier : LAUDE

Désignation des biens à acquérir

**DEMI LOT DE COPROPRIETE N°6 (surface 3,94 m²) sur la parcelle cadastrée : AA259 d'une
superficie de 674 m²**

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme :

Zonage : UA du PLU

Emplacement réservé : Non

Droit de préemption : Oui

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire : Oui

Compatibilité SCOT : Oui

Compatibilité PLH : Oui

Destination future : création logement

Axe du PPI : Développement économique

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation EPF : 2 500 €

Estimation globale : 200 000 €

Estimation tranche : 2 500 €

Veille : Non

Affectation pendant portage :

Durée de portage : 48 mois

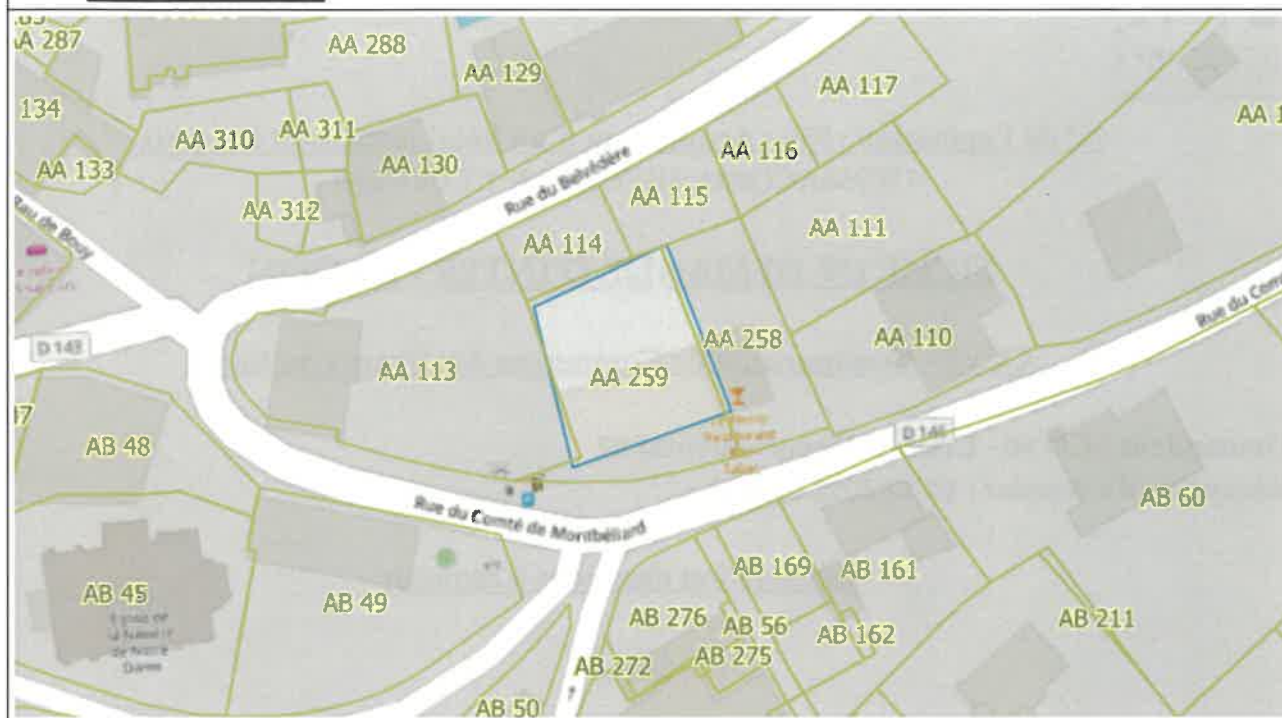
Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV : 2021

Date prévisible de fin d'acquisition : 2021

OBSERVATIONS

Acquisition d'un demi-lot de copropriété (local chaufferie).

Plan cadastral :



Photographie :



N° de l'opération : 956 - Acquisition d'un hôtel restaurant à Lenuix
OP956ACQ001_HUYNH LE TX INVEST

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

CCVS - Communauté de Communes des Vosges du Sud

Demandeur : CD 90 - Conseil Départemental 90

Réception du dossier : 14/12/2022 Lionel

Désignation des biens à acquérir

Lenuix

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)
AD	0032	5029 SAUT DE LA TRUITE	5 456
AD	0066	PRES MALVAUX	5 075
BC	0010	5024 Route DU BALLON D ALSACE	13 369
BC	0011	FORET DES ROSEAUX	6 188
		TOTAL :	30 088

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme :

Zonage :

Emplacement réservé :

Droit de préemption :

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :

Compatibilité SCOT :

Compatibilité PLH :

Destination future :

Axe du PPI : Développement économique

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation Domaine : 450 000 €

Estimation globale : 500 000 €

Estimation tranche : 450 000 €

Veille : Non

Affectation pendant portage :

Durée de portage : 48 mois

Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :

Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

Le Département du territoire de Belfort sollicite l'EPF afin d'acquérir le site du « Saut de la Truite » afin de développer une offre de restauration et d'hébergement de qualité.

L'acquisition du bien en question s'effectue au prix de 450 000 euros, la licence IV est acquise au prix de 5000 euros TTC directement par le Département du Territoire de BELFORT.

Plan cadastral :



Photographie :



N° de l'opération : 1031 - Acquisition pour création d'un espace de respiration et de stationnement en centre-ville
OP1031ACQ001_BAZAUD

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

CCPM - Communauté de Communes du Pays de Maîche

Demandeur : Mairie de Maîche

Réception du dossier : 21/02/2023 Lionel

Désignation des biens à acquérir

Maîche

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)
AB	0308	17 Rue MONTALEMBERT	608
AB	0310	Rue MONTALEMBERT	182
		TOTAL :	790

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme :

Zonage :

Emplacement réservé :

Droit de préemption :

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :

Compatibilité SCOT :

Compatibilité PLH :

Destination future :

Axe du PPI : Equipements publics

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation Domaine : 188 000 €

Estimation globale : 200 000 €

Estimation tranche : 188 000 €

Veille : Non

Affectation pendant portage :

Durée de portage : 48 mois

Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :

Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

La commune de Maiche sollicite l'EPF afin d'acquérir ce bien en vue de réaliser un espace de respiration et de stationnement au cœur de ville.

Le bien est acquis au prix de 188 000 euros.

Plan cadastral :



Photographie :



N° de l'opération : 598 - Aménagement du site des sapins - Ballon d'Alsace
OP598ACQ001_CHICHE_SRCD

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

CCVS - Communauté de Communes des Vosges du Sud

Demandeur : Département du territoire de Belfort

Réception du dossier : 4/12/2019 LPH

Désignation des biens à acquérir

Lepuix (CC Des Vosges du Sud)

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)
AC	0009	5627 Route DU BALLON D ALSACE	9 680
		TOTAL :	9 680

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme : RNU

Zonage :

Emplacement réservé :

Droit de préemption :

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :

Compatibilité SCOT :

Compatibilité PLH :

Destination future :

Axe du PPI : Espaces agricoles naturels ou de loisirs

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation Domaine : 451 500 €

Estimation globale : 650 000 €

Estimation tranche : 445 000 €

Veille : Non

Affectation pendant portage :

Durée de portage : 48 mois

Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :

Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

Le Département du Territoire de BELFORT sollicite l'EPF afin d'acquérir le bâtiment « Chez Rose » dans le cadre de son programme d'aménagement d'ensemble du site du Ballon d'Alsace. L'acquisition du bien en question s'effectue au prix de 445 000 euros, la licence IV est acquise au prix de 5000 euros TTC directement par le Département du Territoire de BELFORT.

Plan cadastral :



Photographie :



N° de l'opération : 1041 - Acquisition presbytère
OP1041ACQ001_Aso_cultuelle_eglise_protestante_Vandoncourt

FICHE DE DEMANDE D'INTERVENTION

PMA - Pays de Montbéliard Agglomération

Demandeur : Mairie de Vandoncourt

Réception du dossier : AR / NP

Désignation des biens à acquérir

Vandoncourt

Section	N° cadastral	Lieu dit	Surface à acquérir (en m²)	Zonage au PLU
AB	0273	AU VILLAGE	1 006	UE
AB	0044	29 Rue DES DAMAS	663	UA
		TOTAL :	1 669	

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme : PLU
Zonage : UA et UE

Emplacement réservé : Non
Droit de préemption : Oui

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire : Non
Compatibilité SCOT : Oui
Compatibilité PLH : Oui

**Destination future : Tiers lieu ou maison de santé
(projet qui doit murir.)**
Axe du PPI : Renouvellement urbain

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation EPF : 160 000 €
Estimation globale : 200 000 €
Estimation tranche : 160 000 €
Veille : Non

Affectation pendant portage :
Durée de portage : 48 mois
Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV : 2023
Date prévisible de fin d'acquisition : 2024

OBSERVATIONS :

Il s'agit d'un ancien presbytère idéalement placé en cœur du village.

Plan cadastral :



Photographies



N° de l'opération : 1036 – Création d'un tiers-lieu et d'un parking
OP1036ACQ001_LMFC

FICHE DE DEMANDE D'ACQUISITION

Brionnais Sud Bourgogne

Demandeur : Mairie de Chauffailles

Réception du dossier : Thomas MARCOS

Désignation des biens à acquérir

Chauffailles (71)

DESIGNATION PARCELLAIRE		LIEU-DIT	SUPERFICIE CADASTRALE (en m²)	EMPRISE A ACQUERIR (en m²)
Section du cadastre	N° du cadastre			
AI	99	Avenue du Château	4 092	1 500 environ
AI	108	Avenue du Château	1 876	1 876
AI	354	Avenue du Château	157	157
AI	362	Le Château	3	3
AI	365	Avenue du Château	362	362
TOTAL			6 490	3 900

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme : PLU

Zonage : UA

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :

Compatibilité SCOT :

Compatibilité PLH :

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation Domaine : 177 000 €

Estimation globale : 200 000 €

Estimation tranche : 177 000 €

Veille : non

Emplacement réservé : non

Droit de préemption : oui

Destination future : Réhabilitation

Axe du PPI : Equipements Publics

Affectation pendant portage :

Durée de portage : 48 mois

Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :

Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

PLAN



PHOTO



N° de l'opération : 1042 – Création d'un lotissement communal
OP1042ACQ001_DESCOURS

FICHE DE DEMANDE D'ACQUISITION

Brionnais Sud Bourgogne

Demandeur : Mairie de Chauffailles

Réception du dossier : Thomas MARCOS

Désignation des biens à acquérir

Chauffailles (71)

DESIGNATION PARCELLAIRE		LIEU-DIT	SUPERFICIE CADASTRALE (en m²)	ZONAGE P.L.U
Section du cadastre	N° du cadastre			
AI	437	Laval	12 675	AU
AI	440	Laval	105	AU
Total			12 780 m²	

L'ENVIRONNEMENT DU PROJET :

Document d'urbanisme : PLU

Zonage : UA

LA NATURE DU PROJET :

Intérêt communautaire :

Compatibilité SCOT :

Compatibilité PLH :

CONDITIONS FINANCIERES :

Evaluation Domaine : 186 000 €

Estimation globale : 200 000 €

Estimation tranche : 186 000 €

Veille : non

Emplacement réservé : non

Droit de préemption : oui

Destination future : Logements

Axe du PPI : Habitat

Affectation pendant portage :

Durée de portage : 48 mois

Date prévisible de 1^{ère} acquisition PV :

Date prévisible de fin d'acquisition :

OBSERVATIONS :

PLAN



PHOTO



DELIBERATION N°23– MODIFICATIONS DE DECISIONS D'ACQUISITIONS

Une promesse de vente supplémentaire validée lors de précédent conseil d'administration (CA du 5/12/2018) doit faire l'objet d'un complément concernant la prise en compte de coûts de successions.

En conséquence, s'agissant de l'acquisition ci-après :

- MATHAY (25) (opération 201) – « Salle polyvalente et parcours détente »

Sur la Commune de Mathay, acquisition des parcelles cadastrées :

- section D n° 444 d'une superficie de 4 ares 30 centiares,
- section D n° 445 d'une superficie de 4 ares 30 centiares,

pour un montant de **2 150,00 euros** (hors taxes et frais d'enregistrement) se décomposant comme suit :

- 1 810 euros de terrain en zone UL soit 181m² X 10€ / m²
- 340 euros de terrain en zone N soit un arrondi de 679m² X 0.50€ / m².

Suivant estimation des domaines référencée 2016-370V0457 du 30 mai 2016.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration prend acte et valide le complément d'acquisition ainsi qu'il suit :

- MATHAY (25) (opération 201) – « Salle polyvalente et parcours détente »

Sur la Commune de Mathay, acquisition des parcelles cadastrées :

- section D n° 444 d'une superficie de 4 ares 30 centiares,
- section D n° 445 d'une superficie de 4 ares 30 centiares,

pour un montant de **2 150,00 euros** (hors taxes et frais d'enregistrement) se décomposant comme suit :

- 1 810 euros de terrain en zone UL soit 181m² X 10€ / m²
- 340 euros de terrain en zone N soit un arrondi de 679m² X 0.50€ / m².

Lequel prix sera augmenté des frais de successions à hauteur de 2 370€.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

DELIBERATION N°24– RETROCESSIONS

Dans le cadre de chaque programme d'acquisitions pour lequel l'EPF est sollicité, la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la collectivité concernée vient préciser l'objet du programme, les conditions d'acquisition et de portage, ainsi que l'engagement de la collectivité bénéficiaire à racheter ou à garantir le rachat du foncier acquis par l'EPF, les délais et conditions de revente, la détermination du prix de cession et les modalités de paiement.

Plusieurs acquisitions faites par l'EPF doivent faire l'objet d'une rétrocession ;

Rétrocession totale de l'acquisition STECHER dans le cadre de la rétrocession totale de l'opération n°677 intitulée Aménagement d'un nouveau quartier sur le secteur dit « les jardins du Lavoir », portage pour le compte de la commune de Saint-Vit (25)

Suivant acte de vente en date du 28 mars 2022, l'EPF a acquis une propriété non bâtie sise rue des Fontaines, pour le compte de la commune de Saint-Vit, il s'agit de la parcelle cadastrée section AP numéro 252 d'une contenance de 40a 67ca. Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 122 010.00 euros.

Par courriel du 1er mars 2023, la commune de Saint-Vit a fait connaître son souhait de voir rétrocéder ce bien à la société MOYSE, SARL AFON ou à défaut, à son profit.

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune de Saint-Vit en date du 5 novembre 2021 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée Aménagement d'un nouveau quartier sur le secteur dit « les jardins du Lavoir » dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune de Saint-Vit s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versées aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...).

En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix d'acquisition hors taxes de **122 010.00 euros**.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

Suivant estimation France Domaine en cours référencée 2023-25527-17885 en date du 27/03/23.

Rétrocession totale de l'acquisition CERUTTI dans le cadre de la rétrocession totale de l'opération n°677 intitulée Aménagement d'un nouveau quartier sur le secteur dit « les jardins du Lavoir », portage pour le compte de la commune de Saint-Vit (25)

Suivant acte de vente en date du 22 décembre 2022, l'EPF a acquis une propriété non bâtie sise rue des Fontaines, pour le compte de la commune de Saint-Vit, il s'agit de la parcelle cadastrée section AP numéro 253 d'une contenance de 1a 72ca Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 4 816.00 euros.

Par courriel du 1er mars 2023, la commune de Saint-Vit a fait connaître son souhait de voir rétrocéder ce bien à la société MOYSE SARL AFON, ou à défaut, à son profit.

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune de Saint-Vit en date du 5 novembre 2021 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée Aménagement d'un nouveau quartier sur le secteur dit « les jardins du Lavoir » dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune de Saint-Vit s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versées aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...).

En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix d'acquisition hors taxes de **4 816.00 euros**.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

Suivant estimation France Domaine en cours référencée 2023-25527-17885 en date du 27/03/23.

Rétrocession totale de l'acquisition ROUTHIER dans le cadre de la rétrocession totale de l'opération n°677 intitulée Aménagement d'un nouveau quartier sur le secteur dit « les jardins du Lavoir », portage pour le compte de la commune de Saint-Vit (25)

Suivant acte de vente en date du 22 décembre 2022, l'EPF a acquis une propriété non bâtie sise rue des Fontaines, pour le compte de la commune de Saint-Vit, il s'agit des parcelles cadastrées

- section AP n° 251 d'une contenance de 2 a 26 ca.
- section AP n° 593 d'une contenance de 4 a 32 ca.

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix total de 18 424.00 euros.

Par courriel du 1er mars 2023, la commune de Saint-Vit a fait connaître son souhait de voir rétrocéder ce bien à la société MOYSE SARL AFON, ou à défaut, à son profit.

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune de Saint-Vit en date du 5 novembre 2021 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée Aménagement d'un nouveau quartier sur le secteur dit « les jardins du Lavoir » dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune de Saint-Vit s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versées aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...).

En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix d'acquisition hors taxes de **18 424.00 euros**.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

Suivant estimation France Domaine en cours référencée 2023-25527-17885 en date du 27/03/23.

Rétrocession totale de l'acquisition PERNIN dans le cadre de la rétrocession totale de l'opération n°677 intitulée Aménagement d'un nouveau quartier sur le secteur dit « les jardins du Lavoir », portage pour le compte de la commune de Saint-Vit (25)

Suivant acte de vente en date du 22 décembre 2022, l'EPF a acquis une propriété non bâtie sise rue des Fontaines, pour le compte de la commune de Saint-Vit, il s'agit de la parcelle cadastrée section AP numéro 254 d'une contenance de 0a 77ca Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 2 156.00 euros.

Par courriel du 1er mars 2023, la commune de Saint-Vit a fait connaître son souhait de voir rétrocéder ce bien à son profit.

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune de Saint-Vit en date du 5 novembre 2021 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée Aménagement d'un nouveau quartier sur le secteur dit « les jardins du Lavoir » dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune de Saint-Vit s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versées aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...).

En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix d'acquisition hors taxes de **2 156.00 euros**.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

Suivant estimation France Domaine en cours référencée 2023-25527-17885 en date du 27/03/23.

Rétrocession partielle de l'acquisition COURIER dans le cadre de la rétrocession totale de l'opération n°677 intitulée Aménagement d'un nouveau quartier sur le secteur dit « les jardins du Lavoir », portage pour le compte de la commune de Saint-Vit (25)

Suivant acte de vente en date du 1 juin 2022, l'EPF a acquis une propriété non bâtie sise rue des Fontaines, pour le compte de la commune de Saint-Vit, il s'agit de la parcelle cadastrée section AP numéro 255 d'une contenance de 2a 52ca

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 7 056.00 euros.

Par courriel du 1er mars 2023, la commune de Saint-Vit a fait connaître son souhait de voir rétrocéder ce bien à son profit.

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune de Saint-Vit en date du 5 novembre 2021 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée Aménagement d'un nouveau quartier sur le secteur dit « les jardins du Lavoir » dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune de Saint-Vit s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versées aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...).

En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix d'acquisition hors taxes de **7 056.00 euros**.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

Suivant estimation France Domaine en cours référencée 2023-25527-17885 en date du 27/03/23.

Rétrocession partielle de l'acquisition COURIER dans le cadre de la rétrocession totale de l'opération n°677 intitulée Aménagement d'un nouveau quartier sur le secteur dit « les jardins du Lavoir », portage pour le compte de la commune de Saint-Vit (25)

Suivant acte de vente en date du 1 juin 2022, l'EPF a acquis une propriété non bâtie sise rue des Fontaines, pour le compte de la commune de Saint-Vit, il s'agit de la parcelle cadastrée section AP numéro 250 d'une contenance de 4a 48ca

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 12 544.00 euros.

Par courriel du 1er mars 2023, la commune de Saint-Vit a fait connaître son souhait de voir rétrocéder ce bien à la société MOYSE SARL AFON, ou à défaut, à son profit.

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la commune de Saint-Vit en date du 5 novembre 2021 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée Aménagement d'un nouveau quartier sur le secteur dit « les jardins du Lavoir » dans le cadre d'une opération de renouvellement urbain.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la commune de Saint-Vit s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versées aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...).

En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix d'acquisition hors taxes de **12 544.00 euros**.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

Suivant estimation France Domaine en cours référencée 2023-25527-17885 en date du 27/03/23.

Rétrocession totale de l'acquisition MOUGEY dans le cadre de la rétrocession totale de l'opération n°295 intitulée "Maintien et développement d'activités dans une zone industrielle", portage pour le compte de la communauté de communes des 2 vallées vertes (CC2VV) (25)

Suivant acte de vente en date du 6 novembre 2015, l'EPF a acquis une propriété bâtie sise rue de Santoche, pour le compte de la CC2VV, il s'agit de la parcelle cadastrée section ZL numéro 282 d'une contenance de 26a 95ca

Cette acquisition a eu lieu moyennant un prix de 170 000.00 euros.

Par courriel du 21 février 2023, la CC2VV a fait connaître son souhait de voir rétrocéder ce bien à son profit.

L'objet de cette rétrocession est conforme à l'objet de la convention opérationnelle signée entre l'EPF et la CC2VV en date du 31 juillet 2015 à savoir : maîtriser le foncier de l'opération intitulée "Maintien et développement d'activités dans une zone industrielle" dans le cadre d'une opération de développement économique.

Selon l'article 3 de la convention opérationnelle citée ci-dessus, la CC2VV s'engage notamment à racheter ou garantir le rachat des biens acquis par l'EPF en fin de période de portage conformément aux conditions du règlement intérieur.

Le règlement intérieur dans son article 8-1 indique que le prix de rétrocession est calculé en ajoutant au prix global la participation aux frais de portage.

Le prix global est composé du prix d'acquisition, des frais d'acquisition (frais d'actes, de notaire, diagnostic, géomètre...), des indemnités de toute nature versée aux propriétaires, locataires ou ayants droit, des frais de pré-aménagement (démolition, dépollution, nettoyage, protection...) et du solde des frais de gestion externalisés (gestion des biens, impôts...).

En application de la convention opérationnelle et du règlement intérieur, la revente du bien ne peut donc se réaliser qu'au prix d'acquisition majoré des frais engagés par l'EPF sur ce bien.

De ce fait, cette rétrocession doit avoir lieu au prix d'acquisition hors taxes de **170 00.00 euros** selon estimation France domaine en date du 27 mars 2023 référencée 2023-25156-16888.

En sus, le cas échéant, taxes, frais et indemnités de toutes sortes dont la liste non exhaustive est rappelée ci-après (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF).

Pour ordre, il est rappelé que le prix de rétrocession est établi ainsi qu'il suit (article 8-1 du règlement intérieur de l'EPF) :

" 8-1 Prix de rétrocession

Le prix est établi, à titre prévisionnel, par convention initiale et à titre définitif par acte authentique réalisant la cession selon la formule suivante :

Prix global = prix d'acquisition + frais d'acquisition ... + indemnités de toute nature...+ frais de pré-aménagement ... + solde des frais de gestion externalisés ...+ Participation aux frais de portage".

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration prend acte et valide les rétrocessions telles qu'elles figurent ci-dessus.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

Certaines dates d'estimation de France Domaine ont été rajoutées par rapport aux documents remis au élu du fait que ces dates n'y étaient pas encore indiquées.

DELIBERATION N°25 – CONTRATS SPECIFIQUES

Conformément à l'article 18 des statuts de l'EPF, le directeur gère l'établissement, le représente, passe les contrats y compris les BRS, este en justice, prépare et conclut les transactions ;

Dans certains cas, le directeur peut juger nécessaire de solliciter l'accord préalable du Conseil d'administration.

- Convention constitutive de droits réels : OP899 « Création d'une maison du patrimoine et de transmission du geste dans l'ancien sanatorium, Bergesserin » - Communauté de communes du Clunisois

L'EPF a acquis dans le cadre d'une opération de portage avec la Communauté de Communes du Clunisois un ensemble immobilier constituant l'ancien sanatorium sur la commune de Bergesserin (71), le 7 février 2023 pour un montant de 1 000 euros.

La Communauté de Communes du Clunisois souhaite que l'EPF lui confère l'intégralité des droits réels sur le bien objet de la convention, à l'exception du droit de disposer, afin de faciliter, notamment, la mise à disposition du site à l'association inCluniso.

A ce titre, il est demandé à l'EPF de signer, avec la Communauté de Communes du Clunisois, une convention constitutive de droits réels d'une durée équivalente à la durée du portage.

- Franchise de loyer : OP910 « Opération de maintien d'activité commerciale, Dampierre les Bois » – Pays de Montbéliard Agglomération : LA MIE D'ICI

L'EPF a acquis un ensemble immobilier à usage mixte d'habitation et commercial sur la commune de Dampierre-Lès-Bois le 04 octobre 2021 pour un montant de 175 000 euros.

Dans sa volonté de dynamiser l'activité économique de Dampierre-Lès-Bois, la commune a souhaité que l'EPF confie le bail, après mis en concurrence, à la société LA MIE D'ICI.

Un bail commercial 3-6-9, est établi entre l'EPF et la société LA MIE D'ICI moyennant un loyer mensuel de 1 000 euros.

Compte tenu des travaux importants mis à la charge du locataire et afin de permettre au preneur de consolider sa situation économique, il a été convenu avec la collectivité qu'aucun loyer ne serait dû jusqu'au 31 mai 2023 et que les loyers de juin et juillet 2023 s'élèveraient à 500 euros chacun.

- Franchise de loyer : « Revitalisation du centre-bourg, Lavans-lès-Saint-Claude » – Communauté de communes Haut-Jura Saint-Claude : Local Commercial Mr CARDOSO Luis

L'EPF a acquis un bâtiment à usage mixte sur la commune de Lavans-lès-Saint-Claude, Grande Rue, le 09 mai 2022 pour un montant de 140 000 euros.

Dans le cadre de son projet de revitalisation de son centre bourg, la commune de Lavans-lès-Saint Claude a demandé à EPF de proposer à la location le Snack bar.

A cette fin, une mise en concurrence a été faite par voie de presse. Le candidat retenu est Mr CARDOSO LUIS.

Le bail commercial devrait être régularisé par acte notarié courant mai pour un loyer mensuel de 500 euros. Une franchise de loyer de deux mois sera concédée au preneur en contrepartie de travaux à réaliser dans la cellule commerciale.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration prend connaissance du projet de convention constitutive de droits réels décrits ci-avant et autorise le Directeur à la signer ainsi que les baux décrits ci-dessus.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

Certains numéros d'opération ainsi que l'intitulé des opérations non indiqués les documents remis aux élus ont été rajoutées dans la délibération pour une meilleure lisibilité.

DELIBERATION N°26– PREEMPTION ET DROIT DE PRIORITE

➤ **Récapitulatif des droits de préemption délégués à l'EPF**

Certaines collectivités, concernées pour des opérations de portage, ont délégué leur droit de préemption à l'EPF pour les périmètres opérationnels correspondants.

L'état de ces délégations figure dans le récapitulatif ci-après :

n° opération	EPCI	commune	intitulé de l'opération	date de la délibération ou arrêté déléguant le droit de préemption à l'EPF	observations
2	CUGBM	Besançon	Zone des portes de Vesoul	05/11/2007	
3	CUGBM	Chalezeule	ZAC Marnières	15/11/2018	Modification de délégation du droit de préemption
5	CUGBM	Morre	Acquisitions à venir, biens bâtis AA1 et AA2, "Route de Lausanne"	19/06/09	
6	CUGBM	Thise	ZAE Andiers	19/10/2007	
		Chalezeule		28/02/2008	
8	CUGBM	Boussières	Opération d'habitat mixte - logements publics + lotissements	03/11/2008	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
33	PMA	Grand-Charmont	Le Grand Bouloy	11/04/2012	
34	PMA	Grand-Charmont	Les Ecoutey	11/04/2012	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
36	PMA	Hérimoncourt	Urbanisation du secteur "à la ville" (délégation pour les seules parcelles AM52 et AM55)	29/11/2007	
57	CUGBM	Mamirolle	"la Combe sur l'Epine"	29/01/2008	
59	CCLMHD	Mouthe	Acquisitions parcelles AB 66, 67, 71, 185 vc partie de la place – rue saint simon	05/06/2012	
61	CCFD	La Rivière Dugeon	Acquisition parcelle ZE 62p (David)	03/03/2008	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
65	CCDB	Baume-les-Dames	Ilôt centre-ville	08/04/2008 délibérations complémentaires : 28/10/2008 - 01/02/2010	
68	CCVA	Bouclans	ZA Bouclans	18/12/2008	
76	CUGBM	Montfaucon	Acquisition d'opportunité en vue de la réalisation de logements à objectif de mixité et d'équipement public (liaison piétonne)	06/06/2008	
79	PMA	Sochaux	Terrains PSA : friche GEFCO/Parking/ Anciennes serres	28/11/2008	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
84	PMA	Arbouans	Secteur SED	03/01/2012 (délégation du droit de préemption – création d'une ZAD)	
86	PMA	Valentigney	Réaménagement friches industrielles (zone industrielle et artisanale des Rives du Doubs)	20/03/09	Préemptions réalisées
87	PMA	Vieux-Charmont	Extension nord de l'ancien site GEFCO	22/12/2008	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
		Grand-Charmont		16/12/2008	
88	PMA	Courcelles-lès-Montbéliard	Acquisition immeubles cadastrés AE n° 24, 130, 154, 155, 156	30/01/2009	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
93	PMA	Valentigney	Redynamisation du centre-ville	24/10/2008 délibération complémentaire : 21/11/2008 - 20/11/2009 - 16/09/2010 (délibération du conseil municipal) et 17/09/2010 (arrêté du maire)	
96	CCFD	Frasne	Réaménagement espaces publics parcelle de 529 m2	21/10/2008	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
102	CCDB	Villers-Saint-Martin	Propriété DUFFING	03/02/2011	
105	PMA	Bart	Négociation pour acquisition ou préemption d'un bâtiment situé au cœur du village (AK n° 392)	04/12/2008	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
107	CUGBM	Serre-les-Sapins	Terrains utiles à la réalisation de la ZAC Epenottes Champs Franois	25/11/2011	

n° opération	EPCI	commune	intitulé de l'opération	date de la délibération ou arrêté déléguant le droit de préemption à l'EPF	observations
114	PMA	CAPM	ZAC des Hauts de Mathay	08/07/2011 29/09/2016 suite au renouvellement de la ZAD	
126	PMA	Béthencourt Grand-Charmont Montbéliard, Nommay Vieux-Charmont	Liaison Nord	13/09/2012	
143	CCPSB	Sancey (ex Sancey-le-Long)	Projet développement touristique	19/02/2010	
145	CCVS	Rahon	Habitat en ZAD	01/12/2010 (date de création de la ZAD)	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
147	CUGBM	Chemaudin et Vaux (ex-Vaux-les-Prés)	Acquisition d'opportunités – urbanisation secteur "devant le Château"	12/02/2010	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
148	PMA	Vandoncourt	Les Près sous la Ville (habitat mixte)	28/06/2010	
153	CUGBM	Chemaudin et Vaux (ex Chemaudin)	Lieu-dit Rougemont – Anciennes Vignes	23/08/2011	
185	PMA	Hérimoncourt	Restructuration et agrandissement du Collège des quatre Terres	04/03/2011	
188	CUGBM	Morre	Parcelle AC 16 rue du commerce – ancien hôtel restaurant	07/10/2011	
203	PMA	Audincourt, Exincourt, Valentigney et Montbéliard	BHNS (bus à haut niveau de services)	Arrêté du maire de la ville d'Audincourt du 08/02/2013 pour les parcelles AY 602 et 603	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
209	CUGBM	CUGBM	Extension du lotissement industriel du Noret	04/03/2014	
215	CUGBM	Thise	quartier des chenevières (secteur MS1 du projet de PLU) pour environ 01 ha 40 ares	06/07/2012	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
220	PMA	Sochaux	Ilôt Ferrand	10/10/2012	
224	CUGBM	Auxon-Dessous	Création nouvelle mairie	11/10/2012	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
236	CUGBM	Syndicat Mixte de Micropolis	Acquisitions foncières Micropolis	18/09/2014	
242	CUGBM	Besançon	Ilôt Pompier	20/02/2014	Acte de vente signé
246	CUGBM	Ecole-Valentin	Aménagement site du Vallon	10/01/2014	DPU à reprendre par la collectivité (opération terminée)
247	PMA	Vandoncourt	Réhabilitation ancienne ferme pour habitat et stationnement	21/10/2013	
250	CUGBM	SMAIBO	Aménagement de la zone SMAIBO Besançon-Francois	07/11/2013 (Francois) 02/12/2013 (Besançon)	Les propriétaires ont accepté de vendre à l'EPF au prix fixé par le juge de l'expropriation
254	PMA	Montbéliard	Locaux commerciaux "centre des Hexagones"	Arrêté municipal du 07/02/2014 sur le lot n° 52 de la copropriété assise sur la parcelle BP 347 13/02/2017 (délégation sur l'ensemble du projet)	
261	CCFD	Frasne	Acquisition ancien restaurant centre-ville	02/04/2014	
292	PMA	Colombier-Fontaine	Projet de salle de convivialité et habitat	23/02/2015	
295	CC2VV	Communauté de Communes des Deux Vallées Vertes	Maintien et développement d'activités dans une zone industrielle	13/04/2015	
300	CUGBM	Besançon	Centre Commercial Saint Pierre	30/03/2015	
310	PMA	Dampierre-les-Bois	Combe Saint Laurent Phase 2	Arrêté du maire en date du 28 janvier 2020 sur la parcelle AE 196	Préemption réalisée
321	CCDB	Breconchaux	Projet habitat Pré Grillot	Délibération du 9 juillet 2021	Préemption réalisée
333	CCDB	Baume-les-Dames	Projet réhabilitation et entrée de ville	01/12/2016	
341	CCHJA	Belfontaine	Redynamisation centre bourg	Arrêté du maire en date du 27/04/2018 sur les parcelles AI 31, 32 et 35	
350	PMA	Montbéliard	Acquisition ancien LIDL, Petite Hollande/Coteau Jouvant	Arrêté du maire en date du 1er août 2022	Préemption réalisée
368	CCPSB	Salins-les-Bains	Ilôt Princey/Saint Louis	Arrêté du maire du 17/07/2017 sur la parcelle AN 37. Arrêté du maire du 31/08/2017 sur la parcelle AN 32	
369	CCPSB	Salins-les-Bains	Maison de l'octroi	Arrêté du maire du 15/09/2017 sur la parcelle AN 128	Préemption non réalisée (décès de la propriétaire)

n° opération	EPCI	commune	intitulé de l'opération	date de la délibération ou arrêté déléguant le droit de préemption à l'EPF	observations
377	ECLA	Montmorot	Requalification de l'entrée ouest de l'agglomération et de Montmorot, aménagement d'un parc d'activités tertiaires	Arrêté du maire en date du 11 juillet 2022 sur les parcelles AS 151 et 152	Préemption révision de prix non réalisée (renonciation du propriétaire suite à recours gracieux)
397	PMA	Montenois	Acquisition ancienne ferme	26/07/2017	Préemption réalisée
401	PMA	Valentigney	Redynamisation du centre-ville – Phase 2	Arrêté du maire du 29 juillet 2019 sur les parcelles BK 182, 183 et 184	Acquisition amiable
424	CUCM	Communauté Urbaine Creusot-Montceau	Requalification îlots urbains dégradés quartier Saint Claude îlot n° 1	Arrêté du maire du 27 février 2019 sur la parcelle AO 13	Préemption réalisée
454	CCM	Arçon	Acquisition hôtel restaurant	28/03/2018	Préemption réalisée
468	CCVM	Morteau	Requalification site chevet de l'Eglise	Arrêté du maire du 26 mars 2020 sur les parcelles AB 96 et AB 246	Préemption réalisée
471	Mairie d'Auxonne	Auxonne	Ilôt Place d'Armes	Arrêté du maire du 2 juillet 2019 sur la parcelle BL 214	Préemption abandonnée (négociation amiable)
475	CUCM	Communauté urbaine Creusot-Montceau	Projet réhabilitation îlot n° 10	Décision du Président du 8 juin 2018 sur la parcelle BR 23	Préemption réalisée
482	CCHJSC	Chassal-Molinges	Requalification bâtiment industriel ELCE/CABAUD	10/05/2019	Préemption réalisée
485	PMA	Montbéliard	Propriété rue Flamand	Arrêté du maire en date du 5 septembre 2018 sur la parcelle AI 329 Arrêté du maire en date du 5 septembre 2019 sur la parcelle AI 122	Préemption réalisée
518	CCPF	Villiers-Saint-Benoit	Réaménagement périmètre église	Arrêté du maire en date du 4 juin 2019 sur la parcelle C 168	Préemption réalisée
530	HJAC	Hauts de Bienne	Ténement EDF (Enedis)	Arrêté du maire en date du 19/07/2022	Préemption réalisée
551	CUGBM	Dannemarie-sur-Crête	Projet liaison rue des Esserteux	Arrêté du maire en date du 14 novembre 2018 sur la parcelle AB 57	Préemption réalisée
564	CCHJSC	Saint-Claude	Réutilisation ancien bâtiment MBF Technologies	Arrêté du maire du 28 février 2019 sur la parcelle AC 247	Préemption non réalisée (demande de fixation du prix jugée irrecevable par le juge)
587	CCDB	Baume-les-Dames	Acquisition SCI Saint-Vincent	deux délibérations du 16 juillet 2019	Préemption réalisée
592	CAA	CA de l'Auxerrois	Redynamisation cœur de ville – site Orbandelle	Arrêté du Président en date du 10 mai 2022	Préemption réalisée
628	TEC	Clairvaux-les-Lacs	Démolition bâtiment pour création parking	Arrêté du maire en date du 25/02/2021	Préemption réalisée
632	TEC	Pont-de-Poitte	Aménagement et sécurisation centre du village	Arrêté du Président en date du 15 juin 2022	Préemption réalisée
664	PMA	Seloncourt	OAP rue neuve	Arrêté du maire en date du 21 octobre 2019 sur la parcelle AN 230	Préemption réalisée
678	CCPF	Champignelles	Ancienne Ecole Vétérinaire	28/07/2020	Droit de priorité réalisé
679	CCAVM	Vézelay	Tour des remparts SUD	Arrêté du maire en date du 07/08/2020	Renonciation à la vente suite à préemption avec révision de prix
682	CCLMHD	Les Villedieu	Ancienne ferme – remise agricole	14/09/2020	Préemption réalisée
734	CFD	Frasne	Acquisition centre de vacances RATP	Arrêté du maire en date du 11/07/2022	Préemption réalisée (recours gracieux en cours)
722	CCPM	Saint-Hippolyte	Acquisition foncière zone AU - Pré au Port	Délibération du 25 juin 2021	Préemption réalisée
765	CUGBM	Montfaucon	Acquisition d'un appartement attenant au bar communal	Arrêté du maire en date du 07/01/2021	Préemption réalisée
787	CCPHD	Valdahon	Acquisition d'un ancien local commercial en vue d'une requalification en salle polyvalente	Arrêté du maire en date du 01/03/2021	Préemption réalisée
805	PMA	Seloncourt	OAP secteur A	Arrêté du maire en date du 3 mai 2021	Préemption réalisée
806	CCDB	CCDB	Ancien Lidl Baume-les-Dames	Arrêté du maire de Baume-les-Dames en date du 8 avril 2021	Préemption réalisée
821	CUGBM	Dannemarie-sur-Crête	Acquisition du site Brico Stock	Arrêté du maire du 6 juillet 2021	Préemption réalisée
825	CCLMHD	Jougne	Acquisition bâtiments anciennes douanes	Arrêté du maire du 20 juillet 2021	Abandon de la préemption
838	CCLMHD	Longevilles Mont d'or	Ancien centre de vacances	Délibération du conseil municipal en date du 21 février 2022	Préemption réalisée
902	CA de l'Auxerrois	Auxerre	Ilôt Gambetta	Arrêté du maire 21 février 2022 Arrêté du maire du 30 novembre 2022	Préemption en cours

n° opération	EPCI	commune	intitulé de l'opération	date de la délibération ou arrêté déléguant le droit de préemption à l'EPF	observations
904	PMA	Montbéliard	Acquisition dans le cadre de la lutte contre la vacance en centre-ville	Arrêté du maire en date du 12 janvier 2022	Préemption réalisée
908	CA de l'Auxerrois	Auxerre	Ilôt Batardeau	Arrêté du maire à chaque préemption	Quatre préemptions réalisées
913	PMA	Montbéliard	Développement de la chaufferie urbaine	Arrêté du maire en date du 27 février 2022	Préemption réalisée
927	CCDB	Baume-les-Dames	Requalification de l'hôpital	Arrêté du maire en date du 5 mai 2022	Préemption réalisée
930	CCPM	CC Pays de Maiche	Acquisition des locaux de l'ex-trésorerie de Maiche pour création d'une annexe administrative	Délibération du conseil communautaire en date du 12/07/2022	Droit de priorité réalisé
938	CFD	Frasne	Création d'un pôle multimodal	Délibération du conseil municipal en date du 5 juillet 2022	Droit de priorité en cours
946	CCLMHD	Les Fourgs	Acquisition de la "maison rose" au cœur du village	Délibération du conseil municipal en date du 30 août 2022	Droit de préemption réalisée
n° opération	EPCI	commune	intitulé de l'opération	date de la délibération ou arrêté déléguant le droit de préemption à l'EPF	observations
948	PMA	Dasle	Implantation défense incendie + lieu de stockage	Délibération du conseil municipal en date du 12 septembre 2022	Renonciation à la vente suite à préemption avec révision de prix
953	CCRC	Ronchamp	Projet d'habitat inclusif rue d'Amont	Délibération de la CC Rahin et Chérimont en date du 28 septembre 2022	Droit de préemption réalisé
1029	CUGBM	Saint-Vit	Création pépinière associative et entreprises	Délibération du conseil municipal, en date du 26 janvier 2023	Droit de préemption en cours

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration prend connaissance du rapport du directeur sur l'exercice du droit de préemption et du droit de priorité dont bénéficie l'EPF.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

DELIBERATION N°27 – BUDGET SUPPLEMENTAIRE 2023

Les perspectives pluriannuelles de financement proposées lors de l'Assemblée Générale du 7 décembre 2022 ont guidé l'élaboration du budget 2023. Le vote du compte administratif 2022 et l'affectation des résultats décidée par le Conseil d'administration du 22/02/23 nécessitent de procéder aux inscriptions budgétaires complémentaires ci-après.

Affectation des résultats cumulés et virement à la section d'investissement

Pour tenir compte de l'affectation du résultat 2022, il convient d'affecter le résultat cumulé de la section de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice, soit 17 919 840,54 euros, à hauteur de 2 000 000 euros au compte 1068 en recette d'investissement du budget 2023, et à hauteur de 15 919 840,54 euros, en report à la ligne 002 en recettes de fonctionnement du budget 2023.

Il convient également d'affecter le résultat cumulé de la section d'investissement constaté à la clôture de l'exercice 2022, soit moins 1 735 790,79 euros, en report à la ligne 001 en dépenses d'investissement du budget 2023.

Les lignes 023 « virement à la section d'investissement » et 021 « Virement de la section de fonctionnement » sont valorisées en fonction de ces affectations et des propositions d'inscriptions ci-après.

Ajustement de la variation des stocks

Le stock final 2022 n'étant pas connu au moment du vote du budget primitif, il a été inscrit sur la base d'une estimation.

Il convient de procéder aux inscriptions complémentaires au vu des données réelles, à savoir un stock final de 69 439 832,44 € au 31/12/22. Cette somme, ou plus exactement son différentiel avec la somme inscrite au BP, soit + 1 439 832,44 €, est proposée sur la ligne comptable 6031 « Variation de Stock ».

La même inscription est proposée en dépenses et en recettes d'investissement sur la ligne comptable 312 « Portage ».

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration décide d'approuver et voter le budget supplémentaire 2023.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

ETABLISSEMENT PUBLIC FONCIER DU DOUBS BFC				
Etat prévisionnel des dépenses et des recettes 2023 - Comptabilité M 4				
Article	Libellé	BP 2023	BS 2023	BP+BS 2023
EXPLOITATION				
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
023	Virement à la section d'investissement	7 188 987,00 €	15 919 840,54 €	23 108 827,54 €
011	Charges à caractère général	20 004 000,00 €	- €	20 004 000,00 €
6012	Portage foncier	19 400 000,00 €		19 400 000,00 €
6233	Foires - Expositions	8 000,00 €		8 000,00 €
604	Achats d'études et prestations de services	50 000,00 €		50 000,00 €
605	Achats de matériels, équipements et travaux	7 000,00 €		7 000,00 €
6061	Fournitures non stockables (eau,	8 000,00 €		8 000,00 €
6238	Frais divers de publicité	6 000,00 €		6 000,00 €
6063	Fournitures d'entretien	2 000,00 €		2 000,00 €
6064	Fournitures administratives	7 000,00 €		7 000,00 €
6066	Carburant	16 000,00 €		16 000,00 €
6132	Location immobilière	1 000,00 €		1 000,00 €
6135	Location auto/copieur/tirage/Bacs déchets	34 000,00 €		34 000,00 €
61521	Entretien sur bâtiments publics	10 000,00 €		10 000,00 €
61551	Entretien réparation véhicules et copieurs	5 000,00 €		5 000,00 €
6156	Maintenance informatique	55 000,00 €		55 000,00 €
6161	Prime d'assurance - Multirisques	120 000,00 €		120 000,00 €
6168	Assurances propres	9 000,00 €		9 000,00 €
6255	frais de déménagement	1 000,00 €		1 000,00 €
617	Services extérieurs Etudes et recherches	100 000,00 €		100 000,00 €
618	Formation, Documentation et abonnement	24 000,00 €		24 000,00 €
6226	Honoraires (sur portage)	42 000,00 €		42 000,00 €
6231	Annonces et insertions	4 000,00 €		4 000,00 €
6236	Catalogues et imprimés	6 000,00 €		6 000,00 €
6251	Voyages et déplacements	7 000,00 €		7 000,00 €
6256	Frais de mission	12 000,00 €		12 000,00 €
6257	Réceptions	12 000,00 €		12 000,00 €
6261	Frais d'affranchissement	11 000,00 €		11 000,00 €
6262	Frais de télécommunications	17 000,00 €		17 000,00 €
627	Services bancaires et assimilés	3 000,00 €		3 000,00 €
6281	Concours divers (cotisations...)	19 000,00 €		19 000,00 €
6358	Taxes sur les véhicules de société	2 500,00 €		2 500,00 €
63512	Taxe foncière siège Epf	5 000,00 €		5 000,00 €
63513	Impôts - Taxes - DM - Siège EPF	500,00 €		500,00 €
012	Charges de personnel et frais assimilés	1 523 650,00 €	- €	1 523 650,00 €
6311	Taxe sur les salaires	71 000,00 €		71 000,00 €
6332	Cotisation FNAL	650,00 €		650,00 €
6333	Participation formation	12 000,00 €		12 000,00 €
6411	Salaires de base	850 000,00 €		850 000,00 €
6451	Cotisations Urssaf	185 000,00 €		185 000,00 €
6452	Cotisations Prévoyance	21 000,00 €		21 000,00 €
6453	Cotisations Ircaotec	87 000,00 €		87 000,00 €
6454	Cotisations Assedic	29 000,00 €		29 000,00 €
6458	Cotisations aux autres organismes sociaux	35 000,00 €		35 000,00 €
6478	Autres charges sociales diverses (Tickets rest.)	23 000,00 €		23 000,00 €
648	Autres charges de personnel	210 000,00 €		210 000,00 €
65	Autres charges de gestion courante	54 005,00 €	- €	54 005,00 €
6532	Frais de missions membres CA	10 000,00 €		10 000,00 €
6541	créances admises en non valeur (particuliers)	20 000,00 €		20 000,00 €
6542	créances éteintes (professionnels)	20 000,00 €		20 000,00 €
658	Charges diverses de gestion courante	5,00 €		5,00 €
6518	Autres charges de gestion courante	4 000,00 €		4 000,00 €
66	Charges financières	119 800,00 €	- €	119 800,00 €
66111	Intérêts régis à l'échéance	110 000,00 €		110 000,00 €
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	9 500,00 €		9 500,00 €
6688	Autres charges financières	300,00 €		300,00 €
67	Charges exceptionnelles	1 036 918,00 €	- €	1 036 918,00 €
673	Titres annulés (sur exercices antérieurs)	100 000,00 €		100 000,00 €
6743	subv except. Fonctionnement	936 918,00 €		936 918,00 €
68	Dotations aux Amortissements, aux Dépréciations et aux Provisions	- €	- €	- €
6817	Dotations aux dépréciations des actifs circulants			0,00 €
042	Chapitre globalisé d'ordre - Opérations d'ordre de transfert entre sections	68 024 000,00 €	1 439 832,44 €	69 463 832,44 €
6031	Variation des stocks de terrain	68 000 000,00 €	1 439 832,44 €	69 439 832,44 €
6811	Dotations aux amortissements	24 000,00 €		24 000,00 €
TOTAL	DEPENSES FONCTIONNEMENT	87 951 360,00 €	17 359 672,98 €	115 311 032,98 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT		BP 2023	BS 2023	BP+BS 2023
002	Excédents antérieurs reportés		15 919 840,54 €	15 919 840,54 €
70	Ventes de prestations de services	7 600 000,00 €	- €	7 600 000,00 €
701	Ventes de produits finis et intermédiaires	7 000 000,00 €		7 000 000,00 €
706	Prestations de services	600 000,00 €		600 000,00 €
73	Produits issus de la fiscalité	6 600 000,00 €	- €	6 600 000,00 €
731	Taxe spéciale d'équipement	6 600 000,00 €		6 600 000,00 €
732	Produits du prélèvement de l'art. 55 Lo SRU	0,00 €		0,00 €
74	Dotations et participations	111 860,00 €	- €	111 860,00 €
741	Subventions d'expatriation - Etat			0,00 €
742	Subventions d'expatriation - Région	41 860,00 €		41 860,00 €
743	Subventions d'expatriation - Département	50 000,00 €		50 000,00 €
745	Subventions d'expatriation - (grpt Co activités EPC)	20 000,00 €		20 000,00 €
75	Autres produits de gestion courante	3 212 000,00 €	- €	3 212 000,00 €
755	Compensation de taxe spéciale d'équipement liée à la suppression de la taxe d'habitation	3 200 000,00 €		3 200 000,00 €
758	Produit divers de gestion courante	12 000,00 €		12 000,00 €
76	Produits financiers	5 000,00 €	- €	5 000,00 €
768	Autres produits financiers	5 000,00 €		5 000,00 €
77	Autres produits exceptionnels	16 000,00 €	- €	16 000,00 €
773	Mandats annulés (sur exercice antérieurs)	15 000,00 €		15 000,00 €
778	Autres produits exceptionnels	1 000,00 €		1 000,00 €
013	Atténuation de charges	1 876 500,00 €	- €	1 876 500,00 €
6019	Produits en atténuation de charges	1 876 000,00 €		1 876 000,00 €
64191	Remboursement sur rémunération personne	1 500,00 €		1 500,00 €
64198	Autres remboursements	5 000,00 €		5 000,00 €
042	Chapitre globalisé	78 530 000,00 €	14 39 832,44 €	79 969 832,44 €
6031	Variation des stocks de terrain	78 530 000,00 €	1 439 832,44 €	79 969 832,44 €
TOTAL	RECETTES FONCTIONNEMENT	97 951 360,00 €	17 359 672,98 €	115 311 032,98 €
INVESTISSEMENT				0
DEPENSES D'INVESTISSEMENT				- €
Article	Libellé	BP 2023	BS 2023	BP+BS 2023
001	Solde d'exécution d'investissement reporté	- €	1 735 790,79 €	1 735 790,79 €
16	Emprunts et dettes assimilées	3 989 544,00 €	- €	3 989 544,00 €
1641	Emprunt en euros	2 500 000,00 €		2 500 000,00 €
165	Dépôts et cautionnements reçus	4 000,00 €		4 000,00 €
1687	Autre dette - Solde annuités co-activité	1 485 544,00 €		1 485 544,00 €
1688	Intérêts courus			- €
20	Immobilisations incorporelles	242 000,00 €	- €	242 000,00 €
2031	Frais d'étude	200 000,00 €		200 000,00 €
2033	Frais d'insertion	10 000,00 €		10 000,00 €
2051	Concessions et droits assimilés (logiciel s...)	30 000,00 €		30 000,00 €
2087	Autres immobilisations incorporelles	2 000,00 €		2 000,00 €
21	Immobilisations corporelles	42 500,00 €	- €	42 500,00 €
2115	Terrain bâti (Achat s'élève EPF)	- €		- €
2135	Bâtiment			- €
2182	Matériel de transport	2 500,00 €		2 500,00 €
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	20 000,00 €		20 000,00 €
2184	Matériel	20 000,00 €		20 000,00 €
23	Immobilisations en cours	100 000,00 €	- €	100 000,00 €
2313	Immobilisation en cours construction	100 000,00 €		100 000,00 €
27	Autres immos financières	900 000,00 €	- €	900 000,00 €
275	Dépôts et cautionnements versés	900 000,00 €		900 000,00 €
040	Chapitre globalisé d'ordre transfert entre sections	78 530 000,00 €	14 39 832,44 €	79 969 832,44 €
312	Portage	78 530 000,00 €	1 439 832,44 €	79 969 832,44 €
041	Chapitre globalisé d'ordre	1 650 704,00 €	- €	1 650 704,00 €
2763	Créances sur co-activités publiques	1 650 704,00 €		1 650 704,00 €
TOTAL	DEPENSES D'INVESTISSEMENT	85 454 748,00 €	3 175 623,23 €	88 630 371,23 €
RECETTE S D'INVESTISSEMENT				- €
Article	Libellé	BP 2023	BS 2023	BP+BS 2023
001	Solde d'exécution d'investissement reporté			- €
10	Dotations fonds divers réserves	- €	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
1068	Autres réserves	0	2 000 000,00 €	2 000 000,00 €
16	Emprunt et dettes assimilées	7 826 303,00 €	- €	7 826 303,00 €
1641	Emprunt	7 820 903,00 €		7 820 903,00 €
165	Dépôts et cautionnement reçus	6 000,00 €		6 000,00 €
27	Autres immobilisations financières	764 754,00 €	- €	764 754,00 €
275	Dépôts et cautionnements versés			- €
2763	Créances sur co-activités publiques	764 754,00 €		764 754,00 €
040	Chapitre globalisé d'ordre	68 024 000,00 €	14 39 832,44 €	69 463 832,44 €
312	Portage	68 000 000,00 €	1 439 832,44 €	69 439 832,44 €
28135	Constructions, installations générales (amortissements)	5 000,00 €		5 000,00 €
28182	Véhicule transport	1 000,00 €		1 000,00 €
28183	Matériel de bureau et informatique (amortissements)	10 000,00 €		10 000,00 €
28184	Matériel (amortissements)	8 000,00 €		8 000,00 €
041	Opérations patrimoniales	1 650 704,00 €	- €	1 650 704,00 €
1687	Autre dette - Solde annuités co-activité	1 650 704,00 €		1 650 704,00 €
2763	Créances sur co-activités publiques			0,00 €
021	Virement de la section de fonctionnement	7 188 987,00 €	15 919 840,54 €	23 108 827,54 €
TOTAL	RECETTES D'INVESTISSEMENT	85 454 748,00 €	19 359 672,98 €	104 814 420,98 €

DELIBERATION N°28 – PROLONGATION DE PORTAGE

Le règlement de l'EPF fixe à 4 ans la durée de portage des opérations confiées par les collectivités. Cette durée de portage peut être prolongée de 2 ans, renouvelable trois fois. Le portage de l'opération commence à la date de première acquisition. Plusieurs conventions peuvent faire l'objet d'une décision de prolongation soit à 4 ans, 6 ans, 8 ans, 10 ans voire à 14 ans pour les portages les plus longs.

N°	Libellé	Demandeur	Date convention	Date 1ère acquisition	Durée de portage (mois)	Date de fin de portage	Prolongation	Motif de la demande
561	Maison des spécialistes	Avallon	03/07/2019	25/07/2019	48 mois (4 ans)	25/07/2023	72 mois (6 ans)	Projet toujours en réflexion
431	Acquisition ancienne auberge	Marigny	26/11/2018	12/07/2019	48 mois (4ans)	12/07/2023	72 mois (6 ans)	Projet toujours en cours et destination des bâtiments restants toujours à définir
463	Acquisition d'une maison d'habitation pour transformation en local professionnel	Bouhy	15/10/2018	29/01/2019	48 mois (4 ans)	29/01/2023	72 mois (6 ans)	Rétrocession en cours
459	Entrée de ville et aménagement rue du Stade	Grand-Charmont	12/07/2018	13/06/2019	48 mois (4 ans)	13/06/2023	72 mois (6 ans)	Opération en cours de finalisation

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration décide d'approuver les prolongations de portage figurant dans le tableau ci-avant et autorise le directeur à signer les avenants correspondants.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

EXTINCTION DE CREANCE – CREANCE ETEINTE

Selon éléments reçus et/ou décision du juge, une ou plusieurs créances sont susceptibles d'être éteintes. Elles seront, le cas échéant, présentées en séance.

Le Conseil d'Administration sera donc invité, le cas échéant, à accepter les extinctions de créance éventuellement présentées.

Ce point indiqué dans les documents remis aux élus n'a pas été évoqué en séance du fait de l'absence de créances éteintes à indiquer à ce présent conseil d'administration et n'a donc pas donné lieu à délibération.

DELIBERATION N°29 – POINT SUR LE PERSONNEL

Le Conseil d'administration a autorisé la création de deux postes supplémentaires de gestionnaire administratif et technique aujourd'hui dénommé "chargé d'opérations foncières" suite à la réorganisation mise en place et présentée lors de la séance du 21 septembre dernier. Sur ces deux postes, un premier recrutement a été réalisé à compter du 20/02/2023.

En raison du volume d'activités liés aux travaux de déconstruction et de dépollution, il est proposé que le recrutement du second chargé d'opérations foncières soit davantage orienté sur un profil d'ingénieur ou conducteur de travaux avec expérience.

Par ailleurs, suite à délibération du Conseil d'administration du 21/09/22, le directeur a été autorisé à élaborer, négocier et signer un dispositif de rémunération complémentaire du personnel de l'EPF. Le projet d'accord d'intéressement figure en annexe.

Cet accord a été établi en lien avec le cabinet social de l'EPF et en concertation avec le CSE qui l'a validé le 22/3/23. Sous réserve de l'avis conforme de la DDETS (Direction départementale en charge de l'emploi, du travail et des solidarités), l'accord sera mis en place, à compter du 1^{er} janvier 2024 et pour une durée limitée à trois ans. Le montant versé annuellement à chaque salarié ne pourra excéder 1 500€.

Pour rappel, l'intéressement est un plan d'épargne salariale qui permet de verser aux salariés une prime proportionnelle aux résultats ou aux performances de leur entreprise. Ce dispositif vise à encourager les salariés à s'impliquer dans la réalisation des objectifs de l'établissement. L'EPF sera exonérée de cotisations sociales sur les sommes versées aux salariés dans le cadre de l'intéressement. Les sommes reçues dans le cadre de l'intéressement sont soumises aux contributions sociales (CSG, CRDS). Elles sont soumises à l'impôt sur le revenu sauf si elles sont affectées à un PEE (Plan d'épargne d'entreprise) dans les 15 jours de leur versement.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration prend connaissance de l'engagement d'une procédure de recrutement d'un chargé d'opérations foncières orienté sur un profil d'ingénieur ou conducteur de travaux avec expérience et autorise le directeur à signer tous documents pour la mise en place, à compter du 1er janvier 2024 et pour une durée de trois ans, du plan d'intéressement du personnel décrit ci-avant.

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

Mme Saumier demande si le montant de la prime d'intéressement est le même pour tous les salariés. M. Mougeot confirme que la somme versée sera identique pour chaque salarié (sauf temps de présence différent dans l'établissement).

DELIBERATION N°30 – POINT OFS / FONCIERES

Il a été indiqué dans les documents remis aux élus : « Selon l'avancement des démarches engagées par la Région de Bourgogne-Franche-Comté et/ou différents acteurs dans le domaine des FONCIERES, et selon les projets OFS engagés, un point complémentaire sera éventuellement présenté en séance.

Le Conseil d'Administration sera invité, le cas échéant, à prendre connaissance de l'état d'avancement des démarches engagées par différents acteurs dans le domaine des FONCIERES ainsi que sur les projets OFS initiés par l'EPF avec les communes membres. »

Disposant d'informations sur le projet d'une foncière par la SPL SEDIA, M. MOUGEOT a présenté celui-ci en séance :

Etude de préfiguration d'une foncière :

La SPL SEDIA qui intervient sur tout ou partie des départements franc-comtois va engager une étude de préfiguration d'une foncière « FRICHES » ; cette étude sera lancée prochainement pour une restitution au début de l'été.

L'EPF Doubs BFC est associé et sera probablement amené à se positionner sur une éventuelle participation au capital dans l'hypothèse où ce projet se réaliserait.

Plus généralement, l'EPF sera également amené à se positionner sur tous les projets de foncières en BFC notamment sur la saisine de l'Agglomération Auxerroise.

Cette étude portera sur les points suivants :

- Evaluation et localisation des objectifs de production / besoins de foncier du territoire,
- Identification du positionnement des différents acteurs en matière de stratégie foncière,
- Identification des gisements fonciers situés dans les secteurs en développement du territoire concerné (notamment les fonciers stratégiques situés dans les secteurs en déprise du territoire, proposition d'une sélection de fonciers stratégiques et modélisation de scénario de valorisation et de portage foncier des gisements fonciers sélectionnés, consolidation des opérations de valorisation à l'échelle du plan d'affaires de l'EPL).

Au conseil d'administration.

DELIBERATION :

Le Conseil d'administration prend connaissance de de l'étude, portée par la société SEDIA, sur la création éventuelle d'une foncière « Friches ».

RESULTATS DU SCRUTIN : 22 votants et 22 voix pour.

M. Mougeot indique que la question du positionnement de l'EPF concernant les foncières devra être clarifié ; il lui semble que le rôle d'une foncière implique une logique de complémentarité avec l'EPF. il y a un réel besoin de structures pour l'aménagement. En revanche, il n'y a, selon lui, aucune valeur ajoutée sur le portage par une foncière dans la mesure où l'EPF a vocation à l'assurer dans ses missions de service public (sur le périmètre de ses adhérents).

CONVENTION ATTRIBUTAIRE DE SUBVENTION

Dans l'hypothèse où un projet de convention attributaire de subvention serait transmis, dans les délais, à l'EPF pour signature, ledit projet sera, le cas échéant, présenté en séance.

Le Conseil d'administration sera invité, le cas échéant, à prendre connaissance d'un tel projet.

Ce point indiqué dans les documents remis aux élus n'a pas été évoqué en séance du fait de l'absence de convention attributaire de subvention à indiquer à ce présent conseil d'administration et n'a donc pas donné lieu à délibération.

QUESTIONS DIVERSES

Le point suivant a été présenté en séance.

Conditions de revente d'un bien par une collectivité (suite à rétrocession par l'EPF)

Conformément à l'article L2241-1 du code général des collectivités territoriales, « toute cession d'immeubles ou de droits réels immobiliers par une commune de plus de 2 000 habitants donne lieu à délibération motivée du conseil municipal portant sur les conditions de la vente et ses caractéristiques essentielles. Le conseil municipal délibère au vu de l'avis de l'autorité compétente de l'Etat. Cet avis est réputé donné à l'issue d'un délai d'un mois à compter de la saisine de cette autorité ». Si un prix différent de la valeur déterminée par le service des domaines est retenu par la collectivité, celle-ci doit impérativement détailler les raisons de son choix dans la délibération correspondante. En effet, les personnes publiques ont l'obligation de valoriser leur patrimoine. En ce sens, le Conseil Constitutionnel a déjà eu l'occasion de rappeler, dans une question prioritaire de constitutionnalité, l'interdiction, pour une personne morale de droit public, de consentir une libéralité : « Considérant que le principe d'égalité devant la loi et les charges publiques ainsi que la protection du droit de propriété, qui ne concerne pas seulement la propriété privée des particuliers mais aussi la propriété de l'Etat et des autres personnes publiques, résultent, d'une part, des articles 6 et 13 de la Déclaration des droits de l'homme et SVP 3, rue Paulin Talabot 93585 Saint-Ouen Cedex

Tel. 01 47 87 11 11 www.svp.com SAS au capital de 6 966 782,88 euros - TVA Intracommunautaire FR 52732018726 - APE 7022 Z - 732 018 728 RCS Bobigny du citoyen de 1789 et, d'autre part, de ses articles 2 et 17 ; que ces principes font obstacle à ce que des biens faisant partie du patrimoine de personnes publiques puissent être aliénés ou durablement grevés de droits au profit de personnes poursuivant des fins d'intérêt privé sans contrepartie appropriée eu égard à la valeur réelle de ce patrimoine ; » (Cons. Const., 17 décembre 2010, n°2010-67/86, QPC). Dans un arrêt récent en date du 9 juillet 2019, la cour administrative d'appel de Lyon a considéré que la cession d'un bien immobilier appartenant au domaine privé d'une personne publique ne peut, en principe, être consentie qu'à un prix correspondant à la valeur réelle de ce bien et, dans l'hypothèse où le prix fixé serait significativement inférieur à cette valeur, la cession doit être justifiée par des « motifs d'intérêt général » et assortie de « contreparties suffisantes » (CAA Lyon, 9 juillet 2019, n°17LY00934 à propos d'immeubles cédés par un SDIS à un OPAC ; dans le même sens : CE 15 mai 2012, n°351416, M. A. c/ Commune de Herlies à propos d'une cession entre une commune et une communauté urbaine). Par ailleurs, toute cession à une entreprise à un prix inférieur à la valeur estimée par le service des domaines, est identifiée à l'article L.1511-3 du CGCT comme une aide économique qui est légale sous réserve du respect de certaines conditions. Le rabais sur le prix de vente ou sur la location de biens immobiliers est clairement identifié à l'article L.1511-3 du CGCT comme une aide économique. Pour que la cession du bien par la personne publique à un prix inférieur aux conditions du marché soit légale, elle doit donc respecter les conditions fixées aux articles R.1511-4 à R.1511-23-1 du CGCT issus du décret n° 2007-1282 du 28 août 2007 qui précisent le régime d'octroi des aides à l'investissement immobilier et à la location d'immeubles accordées aux entreprises, et notamment les règles de plafond et de zonage. Le juge administratif a ainsi censuré la vente d'un bien communal consentie à un prix 30 % inférieur à l'évaluation du service des domaines, au motif que le conseil municipal avait consenti au candidat acquéreur retenu un avantage injustifié (CAA Nantes, 6 juin 2006, Soc. Parmentier SA c/ commune de Courtenay) **Si la collectivité passe outre l'avis du service des domaines, elle devra justifier dans sa délibération l'écart de prix, et respecter les conditions fixées par les dispositions précitées du CGCT relatives aux aides à l'immobilier d'entreprise.**

M. MOUGEOT propose que le prochain Conseil d'administration ait lieu le 23 juin 2023 à 09h00 à la Saline Royale d'Arc et Senans (AG à 8H30).

L'ordre du jour étant épuisé, le Vice-Président clôt la séance.

Le Vice-Président,



Thierry MAIRE DU POSET

La secrétaire de séance



Catherine BARTHELET